

LES DEPENSES ET PRATIQUES EDUCATIVES FAMILIALES

Rapport final

Sophie GENELOT

Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education
Université de Bourgogne - Dijon

Rapport réalisé pour la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Août 2001

SOMMAIRE

I. Problématique générale de la recherche : rappels

1.1 Objet de la recherche et résultats déjà disponibles

1.1.1 Objet de la recherche	p. 2
1.1.2 Le dispositif d'enquête mis en place	p. 3
1.1.3 Première exploitation des données	p. 4

1.2 Les données disponibles pour le rapport final

1.2.1 Description de l'échantillon	p. 5
1.2.2 Les différents postes de dépenses étudiés	p. 9
1.2.3 Evaluer la dispersion et la variabilité des dépenses et pratiques éducatives	p. 12

II. Les dépenses scolaires « ordinaires »

2.1 Les dépenses de fournitures scolaires

2.1.1 Les dépenses tout au long de l'année	p. 15
2.1.2 La dépense annuelle en fournitures scolaires.....	p. 16

2.2 Les dépenses de livres scolaires

2.2.1 Les dépenses tout au long de l'année.....	p. 19
2.2.2 La dépense annuelle en livres	p. 20

2.3 Les dépenses en équipements scolaires spécifiques

2.3.1 Les dépenses tout au long de l'année.....	p. 23
2.3.2 La dépense annuelle en équipements scolaires spécifiques.....	p. 25

2.4 Les dépenses relatives aux frais administratifs

2.4.1 Les dépenses tout au long de l'année.....	p. 27
2.4.2 La dépense annuelle relative aux frais administratifs.....	p. 28

2.5 Les dépenses de cotisations

2.5.1 Les dépenses tout au long de l'année.....	p. 31
2.5.2 La dépense annuelle en cotisations	p. 33

2.6 Les aides à la scolarité

- 2.6.1 La probabilité d'obtenir une aide à la scolaritép. 35
- 2.6.2 Les différentes aides financièresp. 36
- 2.6.3 Le montant total des aides perçues : bénéficiaires et montant.....p. 37

2.7 La dépense totale annuellep. 38

III. Les dépenses de transport scolaire

- 3.1 Les pratiquesp. 41**
- 3.2 La contribution financière familialep. 45**

IV. Les dépenses de restauration scolaire

- 4.1 Les pratiquesp. 48**
- 4.2 La contribution financière familialep. 49**

V. Les contributions des familles pour les activités scolaires « exceptionnelles »

- 5.1 Les classes transplantées et séjours linguistiquesp. 54**
- 5.2 Les sorties et activités pédagogiques ponctuellesp. 57**
- 5.3 Les autres contributions financières demandées aux famillesp. 59**

Le présent rapport restitue la phase finale d'exploitation des données issue d'une enquête qui a été conduite sur deux années scolaires (98/99 et 99/2 000) et qui a consisté à enregistrer l'ensemble des dépenses éducatives engagées par les 815 familles de l'échantillon d'origine à propos de leurs enfants scolarisés de la maternelle au lycée.

Le premier rapport ("Les dépenses et pratiques éducatives familiales", rapport intermédiaire, juillet 2000) a permis d'analyser d'une part les pratiques familiales en matière de vacances et de loisirs estivaux de leurs enfants et d'autre part, les dépenses de rentrée scolaire effectuées entre juillet et mi-novembre, concernant six postes de dépenses principaux.

Dans ce rapport final sont présentés les résultats de l'analyse des dépenses que les familles ont effectué au cours de l'année scolaire, plus ou moins directement liées à la scolarité des enfants (fournitures, sorties scolaires, restauration et transport scolaires ...).

Ce rapport final ne reprend pas les résultats présentés dans le rapport intermédiaire, cependant, pour certains chapitres on fera référence à ceux-ci en les mettant en relation avec les analyses présentées ici, notamment concernant les postes de dépenses examinés à propos de la période de rentrée.

I. Problématique générale de la recherche : rappels

1.1 Objet de la recherche et résultats déjà disponibles

1.1.1 Objet de la recherche

La présente enquête a pour objet principal de décrire la variabilité des dépenses familiales et des pratiques qui leur sont associées en matière d'éducation. Education étant pris ici comme un terme générique englobant à la fois les dépenses strictement liées à la fréquentation scolaire mais également toutes les autres plus diffuses et plus ou moins associées directement à l'école.

Au delà de cet aspect descriptif, l'enquête doit également permettre d'explorer des questions complémentaires : existe-t-il, par exemple, une relation entre la variabilité de ces pratiques et de ces dépenses en fonction : de l'âge des enfants, de leur niveau et filière de scolarisation, des caractéristiques sociales (revenus) et culturelles de leurs parents, de leur implantation géographique... A cet égard, si l'enquête vise les familles, l'unité statistique de l'étude est l'enfant pour pouvoir conduire les analyses nécessaires à l'examen de ces questions.

Le dispositif d'enquête mis en place a permis de prendre en considération trois dimensions essentielles des dépenses et pratiques éducatives familiales :

✓ identifier la nature et le montant des dépenses éducatives familiales : on verra par la suite comment elles ont été regroupées en différents postes de dépenses

✓ évaluer l'évolution de ces dépenses et pratiques dans le temps : en effet, ces différentes dépenses et pratiques éducatives ne sont pas réparties de façon uniforme dans le temps. Certaines sont concentrées sur la période de rentrée scolaire, d'autres ne sont observées que de façon plutôt diffuse au cours de l'année scolaire, d'autres enfin concernent la période des congés scolaires.

Il est donc nécessaire de pouvoir distinguer les dépenses qui sont facilement identifiables (je suis allé faire un séjour linguistique pendant les vacances scolaires de Noël) et qui peuvent être enregistrées en faisant appel à la mémoire des familles, de celles qui correspondent à des actions moins mémorables (achat de fournitures scolaires banales à des moments aléatoires sur l'année scolaire). Le dispositif d'enregistrement des dépenses a pu tenir compte de ces différentes caractéristiques.

✓ évaluer la dispersion et la variabilité des dépenses et pratiques éducatives : il est assez vraisemblable que les dépenses et les pratiques éducatives qui leur correspondent sont caractérisées par des éléments communs aux différents enfants, ou au moins aux différents enfants partageant les mêmes études (effets communs d'offre) et de même niveau social (effets communs de demande).

Il est également vraisemblable qu'il existe, autour de ces modèles généraux, des aléas assez importants en relation à l'existence de situations dont la fréquence est faible, tant du côté de l'offre (exemple : une classe patrimoine) que du côté de la demande familiale (séjours linguistiques).

Pour pouvoir intégrer de façon pertinente ces dépenses et pratiques peu fréquentes à l'analyse générale, il était nécessaire de pouvoir disposer d'un échantillon de taille suffisamment grande avec une stratification géographique permettant d'analyser également les effets de l'offre.

C'était le cas dans l'échantillon initial qui comportait 815 familles et 1731 enfants, ce sera moins le cas dans l'échantillon final, compte-tenu de la déperdition de familles tout au long de l'année scolaire d'enquête (voir plus loin dans le paragraphe présentant les données disponibles pour le rapport final).

1.1.2 Le dispositif d'enquête mis en place

L'enquête a donc consisté dans le recueil exhaustif des dépenses éducatives d'un échantillon de familles sur la durée d'une année scolaire et ceci en trois vagues.

La première phase de l'enquête réalisée au mois de septembre a permis l'enregistrement à posteriori de l'ensemble des dépenses effectuées par les familles pour la rentrée scolaire et également les pratiques et dépenses effectuées pendant l'été. On a donc fait appel à la mémoire des familles, sachant que celles-ci étant prévenues, dans la plupart des cas suffisamment tôt de la visite de l'enquêteur et de son objet, elles ont pu conserver certaines traces de ces dépenses (factures, tickets de caisse, talons de chèques et tickets de cartes bleues...). C'est au cours de cette première visite que les enquêteurs ont également pu recueillir un certain nombre de renseignements sur la famille (composition, caractéristiques sociales ...).

1^{ère} visite		2^{ème} visite		3^{ème} visite
<i>questionnaire carnet de compte 1</i>		<i>carnet de compte 2</i>		<i>carnet de compte 3</i>
septembre		novembre		juin

La seconde phase de l'enquête s'est déroulée entre septembre et novembre : elle a permis de compléter le recueil des dépenses relatives à la rentrée scolaire par leur enregistrement direct (au fur et à mesure) dans un carnet de compte déposé dans les familles lors de la visite de septembre.

La troisième phase de l'enquête de novembre à juin a été destinée à l'enregistrement direct de l'ensemble des autres dépenses éducatives de l'année au moyen d'un troisième carnet de compte remis lors de la visite de novembre et récupéré dans la dernière quinzaine du mois de juin.

Rappelons ici que l'enquête a été conduite sur deux années scolaires : en 98/99 elle nous a permis de recueillir les données auprès de 579 familles et en 99/2000 l'enquête complémentaire a porté sur 236 familles.

1.1.3 Première exploitation des données

La première phase d'exploitation des données qui a donné lieu à la rédaction du rapport intermédiaire déjà cité a porté sur l'analyse du questionnaire et d'une partie des dépenses portées dans les carnets de compte 1 et 2 (dépenses enregistrées jusqu'à mi-novembre).

Outre la description des caractéristiques des 815 familles et des 1731 enfants, cette première exploitation des données a permis d'explorer deux dimensions différentes.

La première partie a porté sur l'analyse des pratiques des familles en matière de vacances et de loisirs estivaux de leurs enfants.

On a pu décrire ces pratiques : *vacances familiales* (séjour avec un membre au moins de la famille proche), *vacances et activités des enfants en dehors du cadre familial* (centres de vacances et de loisirs, séjours linguistiques et activités de "rattrapage scolaire") du point de vue de leur durée, de leur lieu, du nombre d'enfant concernés. On a également cherché à analyser les facteurs sociologiques et économiques déterminants ces pratiques et notamment décrire le profil-type des enfants qui n'ont bénéficié d'aucune de ces deux types de vacances. Les coûts à charge des familles ont également été étudiés mais seulement à propos du second type d'activités (le coût des vacances familiales étant difficilement mesurables rapporté à l'unité enfant qui est la nôtre).

La seconde partie de cette première analyse des données a porté sur un ensemble de dépenses liées à la scolarité que nous appellerons ici, "ordinaires" : elles regroupaient les dépenses de fournitures et de livres scolaires, de frais administratifs, de cotisations diverses, d'équipements scolaires spécifiques et d'autres dépenses éducatives.¹

Les analyses ont porté sur le montant des dépenses des familles, par enfant, sur ces six différents postes, distingué en deux parties : le montant relatif aux dépenses effectuées par les familles sur prescription des établissements/enseignants, le montant relatif aux dépenses effectuées par les familles de leur propre initiative.

On a cherché ensuite à analyser les facteurs qui déterminaient le montant de ces différentes dépenses : caractéristiques individuelles des élèves, notamment leur niveau de scolarisation et caractéristiques des familles, notamment leur niveau de ressources financières.

Il va de soi que les dépenses des familles sur ces six postes de dépenses scolaires dites "ordinaires" ne s'arrêtent pas à la mi-novembre (nous les avons appelé à ce titre "dépenses de rentrée"), c'est pourquoi dans ce rapport final nous reprendrons l'analyse des dépenses effectuées par les familles sur ces différents postes de dépenses en examinant leur évolution au cours de la période novembre/juin (enregistrées dans le carnet de compte 3) puis en les sommant avec le montant enregistré entre juillet et novembre (carnets de compte 1 et 2) pour pouvoir analyser leur montant total sur l'année scolaire.

1 . Frais administratifs : photocopies de documents, frais de dossiers, de correspondance, d'inscription, photos d'identité, assurances scolaires

Cotisations : coopérative scolaire, foyer socio-éducatif, associations sportives scolaires, adhésion aux fédérations de parents d'élèves

Equipements spécifiques : tout matériel à usage scolaire autre que livres et fournitures (vêtements ou matériels professionnels ...)

Autres dépenses éducatives : matériel parascolaires, abonnement à revues ...

1.2 Les données disponibles pour le rapport final

Compte tenu des contraintes qu'entraîne auprès des familles ce type d'enquête, il n'est pas très étonnant de constater une déperdition importante du nombre de familles entre le début de l'enquête (en septembre) et la fin (en juin).

Lors de la seconde année d'enquête (année 99/2000) celle-ci a été moins importante dans la mesure où un suivi téléphonique des familles a été assuré entre mi-novembre (2^{ème} visite de l'enquêteur) et juin (dernière visite de l'enquêteur) par des enquêteurs rémunérés qui a consisté à rappeler régulièrement aux familles la nécessité de tenir le carnet de compte. La visite finale a été également l'occasion pour les enquêteurs de compléter éventuellement les oublis dans les fiches de renseignements accompagnant le carnet de compte.

Au terme des deux enquêtes nous ne disposons cependant de l'ensemble des données (questionnaire et carnets de compte 1 à 3) que pour 215 familles et leurs 439 enfants (sur les 815 familles et 1731 enfants du départ).

1.2.1 Description de l'échantillon

Dans un premier temps nous présenterons succinctement les caractéristiques principales de cet échantillon de familles et d'enfants sur lequel vont porter les analyses de ce rapport final en les comparant à celles de l'échantillon initial afin de relever les éventuelles différences importantes entre les deux.

Les 215 familles sont issues de 15 départements différents et se répartissent du point de vue géographique comme l'indique le tableau ci-dessous. Les deux différences importantes entre les deux échantillons résident dans le fait que nous n'avons plus aucune famille issue de zones rurales isolées dans l'échantillon final et que la part des familles vivant dans une grande ville a beaucoup diminué au profit des habitants de banlieues hors ZUS qui sont sur-représentés par rapport à l'échantillon initial. Les autres zones géographiques sont représentées dans des proportions assez semblables dans les deux échantillons.

Zones géographiques	Répartition de l'échantillon final	Répartition de l'échantillon initial
Rural isolé	0	8%
Périph pôle rural	20.5%	17,3%
Pôle rural	10.5%	13,6%
ZUS	13.6%	10,6%
Banlieues hors ZUS	24.5%	14,2%
Ville (20 000/100 000 hab)	14.5%	12,5%
Ville (+ de 100 000 hab)	12.3%	13,8%
Grandes villes	4.1%	10,0%

L'ensemble des familles enquêtées représentent un total de 461 élèves qui sont scolarisés comme le montre le tableau ci-après, la structure des deux échantillons restant assez semblable de ce point de vue (un peu moins d'enfants scolarisés en primaire et un peu plus en collège dans l'échantillon final, des proportions identiques pour les deux filières du secondaire).

Les enfants de l'échantillon sont âgés de 3 à 21 ans. Il faut rappeler que ne sont pris en compte, dans cette enquête, que les seuls enfants des familles de l'échantillon qui sont scolarisés de la maternelle au lycée.

Niveau scolaire	répartition de l'échantillon final	répartition de l'échantillon initial
enseignement primaire	38.6%	40.6%
collège	36.9%	34.9%
secondaire court (BEP, CAP ...)	2.9%	2.8%
secondaire long (lycée général, technologique, professionnel)	21.7%	21.6%

Ce qui a pour conséquence que selon les cas, les enfants de trois ans ont été ou non pris en compte dans l'enquête (puisque la scolarisation des enfants de cet âge est très inégalement assurée selon les territoires géographiques). Il en va de même pour les plus âgés : les enfants de plus de 18 ans présents dans l'échantillon sont ceux qui sont encore scolarisés en lycée (ou dans les filières d'apprentissage), en revanche les enfants de plus de 16 ans qui ont intégré le monde du travail ne sont pas pris en compte ici (même s'ils vivent encore sous le toit familial).

Dans l'ensemble de l'échantillon ainsi constitué, ce sont les plus jeunes qui sont les moins nombreux (11,5 % ont entre 2 et 6 ans) et les 11/14 ans les plus représentés (un tiers de l'échantillon), les 7/10 ans représentent un peu plus d'un quart de la population (27.2%) et les plus de 14 ans, 17.5%. Par ailleurs on trouve un peu plus de garçons que de filles (51,2%) et les enfants de nationalité étrangère ne représentent qu'à peine 1% de l'ensemble.

Niveaux et filières de scolarisation

Les enfants scolarisés dans l'enseignement primaire représentent un peu moins 40 % du total de l'échantillon, ils se répartissent à peu près également entre les six niveaux retenus dans le tableau ci-dessous, les CP et ceux de CE2 étant cependant un peu sous représentés et les élèves de maternelle un peu plus nombreux que ceux des autres classes. Aucun de ces enfants n'est scolarisé dans une classe de l'enseignement spécialisé (de type CLIS ou adaptation ...).

classes	Classes de l'école maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Enseignement primaire	en % du total d'enfants
nombre d'enfants	35	14	32	24	31	31	167	38.0 %

Les collégiens représentent près de 37% du total des enfants, ils sont à peu près également répartis entre les quatre classes du collège, très peu d'entre eux se trouvent être scolarisés dans

des filières spécifiques, on ne trouve notamment plus du tout d'élèves scolarisés dans les filières techniques et agricoles (leur nombre était déjà très limité dans l'échantillon initial).

classes	6 ^e	5e	4e	3 ^e	Total
filière					
Générale/Standard	33	42	46	40	161
Spécialisée (SEGPA)	1			1	2
Apprentissage				1	1
Total Collège	34	42	46	42	164 <i>36,9% du total des enfants</i>

Enfin, les lycéens représentent à peu près le quart du total des enfants de l'échantillon, la très grande majorité (88.5%) sont scolarisés dans le secondaire long, les deux tiers d'entre eux dans les filières générales, 9% dans les filières professionnelles et 17% dans les filières techniques (on ignore la filière choisie par 7% des élèves scolarisés à ce niveau).

classes	Secondaire court				Secondaire long			Total
	1 ^e CAP	2 ^e CAP	3 ^e CAP	Term BEP	2nde	1ère	Term	
filières								
Générale					39			39
Générale Scientifique						8	7	15
Générale Littéraire						4	2	6
Générale Sciences Eco						2	3	5
Professionnelle				3	2	1		6
Professionnelle Industrielle				4		2	2	8
Professionnelle Tertiaire				3		1	1	5
Technique Industrielle					6	3	4	13
Technique Tertiaire						2	1	3
Apprentissage				1				1
Agricole Générale	1					1		2
Non réponse		1				1	3	5
Total	1	1		11	47	25	23	108 <i>soit 24,5% du total des enfants</i>

La plus grande partie de ces enfants vivent dans une famille de 2 ou 3 enfants (72,7%), seuls 5.9% d'entre eux sont des enfants uniques et 21,5 % vivent dans une famille "nombreuse" (4 enfants et plus).

Caractéristiques des familles

Les pères de l'échantillon exercent majoritairement une profession intermédiaire (cadre moyen, fonctionnaire de catégorie B, personnels de santé ...), on trouve également un peu plus de 20% de cadres supérieurs et professions libérales et près de 20 % d'ouvriers (avec une très grande majorité d'ouvriers qualifiés). La structure de l'échantillon final, de ce point de vue, ne diffère de l'échantillon initial que par la légère diminution de la part des "sans profession", ouvriers non qualifiés et agriculteurs et par la proportion plus importante de cadres supérieurs (respectivement 1.8%, 1.6%, 3.3% et 16% dans l'échantillon initial).

Chez les mères ce sont les professions intermédiaires qui sont majoritaires suivies de près par les employées, les autres catégories sont beaucoup plus faiblement représentées. Il est à noter que 11,4% d'entre elles ne déclarent aucune profession définie : ce sont à 64% des mères au foyer (ce chiffre est obtenu en croisant les deux indicateurs CSP et situation professionnelle). Dans cet échantillon final, on observe une part plus importante de mères exerçant une profession intermédiaire que dans l'échantillon initial (36.8% contre 28.3%) et un peu moins d'employées et d'agricultrices.

Catégories Socio Professionnelles (en % du total des pères et mères)	Père	Mère
agriculteur	1.4	0.5
chef d'entreprise, commerçants	5.5	1.4
profession libérale, ingénieur et cadre sup.	21.4	8.2
profession intermédiaire	26.4	36.8
employé	15.9	31.8
ouvrier qualifié	18.6	5.5
ouvrier non qualifié	0.9	0.5
sans profession définie	0.5	11.2
non réponse ou sans objet	9.4	4.1

Du point de vue leur situation professionnelle au jour de l'enquête, la situation est très contrastée selon le sexe. Les pères qui travaillent à temps plein sont très fortement majoritaires, seuls 3.2% d'entre eux travaillent à temps partiel et seulement 2,3% d'entre eux sont au chômage. La répartition est beaucoup plus équilibrée chez les mères : elles sont peu plus nombreuses cependant à travailler à temps plein qu'à travailler à temps partiel.

Situation professionnelle (en % du total des pères et mères)	Père	Mère
en activité à temps plein	82,7	45,5
en activité à temps partiel	3,2	31,4
sans activité, parent au foyer	0,9	14,1
sans activité, au chômage	2,3	3,6
sans activité, retraite et pré-retraite	0,5	0,9
sans activité, autre	1,4	1,8
non réponse ou sans objet	9,1	2,7

On compte également beaucoup plus de mères que de pères qui se déclarent "sans activité" (respectivement 20,4% contre 5.1% toutes catégories confondues). La plupart d'entre elles sont au foyer, d'autres au chômage, 2% d'entre elles sont étudiantes ou en congé parental ou de formation (catégorie "sans activité autre").

De ce point de vue les deux échantillons, initial et final, sont assez comparables surtout chez les pères. Chez les mères de l'échantillon final, on en trouve une plus grande proportion qui travaillent à temps plein (45.5% contre 37.4 dans l'échantillon initial).

Le niveau d'études des parents est également assez contrasté : la population des mères a un niveau globalement plus élevé que celle des pères. En effet les mères qui ont un niveau d'étude égal ou supérieur au lycée sont plus nombreuses que les pères dans cette même situation (82.7% contre 70.9% pour les pères) et elles sont moins nombreuses à avoir arrêté leur scolarité au collège ou à l'école primaire.

Dans l'échantillon on trouve environ 3% de pères et 4.5% de mères de nationalité étrangère. Le tableau ci-dessous donne la répartition des familles de l'échantillon au regard de la nationalité des parents : 4.5 % d'entre elles ont au moins un des deux parents étrangers.

Répartition des familles de l'échantillon selon la nationalité des parents (en % du total des familles)	
les deux parents sont français	86.8
un des deux parents est de nationalité étrangère	1.8
les deux parents sont de nationalité étrangère	2.7
non réponse	7.6

Pour caractériser les familles du point de vue économique, nous disposons d'un ensemble de cinq indicateurs complémentaires, quatre d'entre eux concernent les ressources des familles, le dernier est constitué du poste de dépense concernant le logement (type et statut de l'occupant, coût mensuel). A l'aide de ces cinq caractéristiques économiques des familles on a construit une variable continue mesurant le montant total des ressources de la famille et calculée ainsi :

$$\text{Total Annuel Ressources} = (\text{Revenus} + \text{Allocations} + \text{Aides Spécifiques} + \text{Autres ressources}) - \text{Coût du logement}$$

La variable "Total Annuel Ressources" ainsi obtenue se distribue entre 7 295 et 466 172 F pour une moyenne de 191 513 F et un écart type de 87 942 F.

1.2.2 Les différents postes de dépenses étudiés

Pour cette partie finale de l'analyse des données, nous disposons de l'ensemble des dépenses enregistrées par les familles dans les trois carnets de compte et des renseignements portés dans les fiches accompagnant les deux derniers carnets concernant d'une part, la description sommaire des pratiques qui ont fait l'objet de dépenses (type d'activités, durée, lieu, organisateur) et d'autre part les différentes aides financières dont les familles ont pu bénéficier au cours de l'année.

Le tableau de la page suivante présente l'ensemble des différentes dépenses liées à la scolarité enregistrées au cours de l'année scolaire (dans les trois carnets de compte) par les familles, ainsi que les indicateurs dont on dispose pour chacune d'entre elles.

Pour plus de facilité dans l'analyse, on les regroupera comme suit :

✓ *les dépenses scolaires "ordinaires"*

qui sont constituées par un ensemble de cinq postes de dépenses : fournitures et livres scolaires, équipements scolaires spécifiques, frais administratifs et cotisations diverses et dont le montant a déjà été analysé, dans le rapport intermédiaire, sur la période juillet/novembre.

Ici nous étudierons de façon complémentaire, le montant de ces dépenses sur la période décembre/juin, leur montant total annuel en distinguant la part effectuée sur prescription des établissements scolaires de celle effectuée à la libre initiative des familles et enfin le montant des diverses aides à la scolarité perçues au cours de l'année par les familles.

✓ *les dépenses de restauration scolaire*

nous pourrons mettre en relation le montant total annuel, par enfant, versé par les familles pour la restauration scolaire avec les renseignements recueillis dans le questionnaire : caractéristiques des enfants/familles fréquentant la restauration scolaire, plus ou moins grande fréquence d'utilisation de ce service, aide perçue par les familles.

✓ *les dépenses de transport scolaire*

le même type d'analyse que pour la restauration scolaire sera conduit ici : montant annuel des dépenses, mise en relation avec les caractéristiques des familles et des élèves, aide perçue par les familles.

✓ *les contributions des familles pour les activités scolaires "exceptionnelles"*

nous avons regroupé, sous ce terme, un ensemble de sollicitations financières dont les familles font l'objet et qui servent à financer diverses activités conduites dans le cadre scolaire.

Dans cet ensemble, nous avons pu distinguer, grâce aux indications fournies par les familles :

- tout ce qui relève des sorties ou d'activités à la journée (ou moins, par exemple visite au musée ...), notamment les traditionnels "voyage de fin d'année" en primaire
- les activités plus "longues" de type classes transplantées et séjours linguistiques
- et enfin, un ensemble d'autres contributions financières plus ponctuelles qui regroupe des dépenses de nature un peu plus "hétéroclites" (ventes diverses, participation aux goûters en maternelle ...).

Récapitulatif des différentes dépenses liées à la scolarité et données disponibles

NATURE DE LA DEPENSE	EXEMPLES ²	Données disponibles
Dépenses scolaires "ordinaires"		montant de chaque dépense, prescripteur (famille ou ét. scolaire) période (mois) de la dépense, aides à la scolarité perçues par les familles (montant, période de versement, organisme payeur)
Fournitures scolaires	stylos, cahiers, classeurs, calculatrices, cartables...	
Livres scolaires	également les dictionnaires, les annales et autres ouvrages à usage scolaire	
Equipements scolaires spécifiques	vêtements/chaussures de sport, blouses, bleus, chaussons, matériel (outils...)	
Frais administratifs scolaires	photocopies, frais de dossier, de correspondance, assurances scolaires, photos d'identité...	
Cotisations diverses	coopérative scolaire, foyer, associations sportives scolaires, de parents d'élèves	
Restauration scolaire	y compris participation à des frais de repas chez des amis ou famille (grands parents, par ex...)	montant de chaque dépense, période (mois) de la dépense, aides à la restauration et au transport scolaire (montant, période de versement, organisme payeur)
Transport scolaire	y compris frais d'essence pour transport familial	
Activités scolaires "exceptionnelles" (participation aux frais, entrées, équipements spécifiques ...)		montant de chaque dépense, période (mois) de la dépense, organisateur (établissement scolaire, association, collectivité territoriale)
sorties/voyages scolaires	musée, expo, cinéma, "sortie musicale", "entrée piscine collègue", voyage de fin d'année	
classes transplantées/séjours linguistiques	classe verte, classe de nature, classe de neige, classe de mer, classe culturelle ... voyage Allemagne, 3 jours en Angleterre, échange avec les correspondants ... mais également : "combinaison de ski pour classe de neige", "bottes (séjour collègue)	
autres contributions financières demandées aux familles	photos de classe, calendriers, tombolas, lotos, kermesses, en maternelle : goûter, activité cuisine, bibliothèque, "activités de jardinage"	

2. Les exemples entre guillemets sont des expressions trouvées dans les carnets de comptes

1.2.3 Les principes méthodologiques d'analyse

Les relations que l'on cherche à expliquer

Dans cette enquête il s'agit de tenter d'expliquer la variabilité d'un certain nombre de pratiques et de dépenses qui leurs sont associées par le recours à un certain nombre de facteurs dont on soupçonne qu'ils peuvent avoir un effet sur celles-ci.

En matière de dépenses éducatives on pourra chercher à décrire, par exemple, la variété des dépenses des familles en matière de dépenses culturelles : quel en est le montant pour chaque enfant, quelle est la distribution de cette dépense dans l'ensemble de l'échantillon ? Mais on peut dans un second temps, chercher si le montant de cette dépense est statistiquement lié à certaines caractéristiques des familles (leur niveau de ressources financières, par exemple) ou de l'enfant (son âge, par exemple).

Pour examiner cette question, on dispose de plusieurs méthodes statistiques possibles. La plus simple est la comparaison de moyennes (ou fréquences) : on peut comparer, par exemple, le montant moyen des dépenses culturelles par enfant réalisées par des familles de catégories socio-professionnelles différentes. Si l'on trouve, par exemple, que la moyenne de cette dépense s'élève à 1 100 F (nombre arbitraire, ici) pour les enfants de couples d'ouvriers et de 2 500 F pour ceux de couples de cadres supérieurs, on peut cependant se poser plusieurs questions. Tout d'abord, en quoi cet écart n'est-il pas le fait du hasard mais est-il la mesure d'une relation statistiquement significative ? On peut répondre à cette interrogation en recourant à des tests statistiques usuels (tests de différences de moyennes, test du X^2 pour les fréquences).

La seconde question posée est celle de savoir identifier l'effet spécifique de la catégorie socio-professionnelle dans cet écart. Il se peut que les enfants de cadres supérieurs aient, en moyenne, des caractéristiques spécifiques qui peuvent agir sur le montant des dépenses culturelles de leurs parents : ressources financières de la famille mais également pratiques et/ou valeurs éducatives... La différence observée entre les enfants d'ouvriers et ceux de cadres est-elle l'effet de possibilités financières différentes ou de valeurs éducatives différentes ou d'un peu des deux ? Pour trancher cette question, nous avons besoin d'un schéma d'analyse qui intègre différents facteurs à la fois.

Une troisième question concerne, le "poids" de cette variable catégorie socio-professionnelle dans l'explication de la variété du phénomène étudié. Autrement dit, quelle part cette variable prend-t-elle par exemple, à côté d'autres facteurs (l'âge de l'enfant, la taille de la famille) dans l'explication de la distribution du montant des dépenses culturelles par enfant dans l'échantillon ?

Si les traitements statistiques simples (tableaux croisant les moyennes des dépenses culturelles selon les catégories socio-professionnelles des parents, par exemple) permettent de traiter la première question (celle de la significativité de l'écart constaté), ils ne permettent pas de répondre de façon satisfaisante aux deux autres. Pour se faire, nous aurons recours à une méthode empirique dite corrélative, appelée analyse de régression multivariée ou modélisation. Cette technique permet d'analyser "toutes choses égales par ailleurs" c'est à dire de différencier l'effet spécifique de différentes variables sur un même phénomène.

Principes de la modélisation

Ce que l'on cherche à mesurer est essentiellement des relations entre variables (ou facteurs), cela signifie que l'on dispose d'observations caractérisées, à la fois par un caractère Y (que l'on cherche à expliquer) et un caractère X (qui est supposé être explicatif). On cherchera à résumer la variabilité simultanée qui est présente dans les deux caractères X et Y, par l'écriture d'une relation moyenne globale, à priori linéaire, qui associe ces deux éléments de variabilité et que l'on peut représenter par l'équation d'une droite de type : $Y = a + bX$.

Dans cette équation le coefficient b. mesure l'impact de X sur Y : si X augmente d'une unité, on trouve alors, en moyenne, une augmentation de b. unités de Y. Par exemple dans un modèle expliquant le montant des dépenses culturelles par enfant (DepCult) par le niveau de ressources financières des familles (en F par an) (RF), si l'on trouve l'équation suivante :

$$\text{Modèle 1 : } \text{DepCult} = 1.15 \times \text{RF}$$

on peut en conclure que lorsque le niveau de ressources financières des familles augmente de 1F, alors le montant des dépenses culturelles par enfant augmente de 1,15F. Il s'agit d'une valeur moyenne, car si on observe les données réelles, on trouve des cas où les écarts entre ces deux variables sont soit plus faibles, soit plus forts.

Pour déterminer la confiance que l'on peut accorder à la relation entre ces deux variables, on calcule un indicateur statistique (le T de Student) dont la valeur indique le degré de significativité statistique de la relation étudiée³. En plus de cet indicateur de confiance, on dispose également de la valeur de la part de variance de Y expliquée par celle de X (indicateur appelé R²) qui estime ainsi le degré de pertinence globale du modèle : plus la valeur du R² est proche de 1 plus le modèle est "efficace" pour expliquer la relation étudiée. Ainsi, par exemple, si la valeur du R² de la relation présentée ci-dessus est égale à 0.200, on en conclura que 20% de la variance des dépenses culturelles par enfant est expliquée par le niveau de ressources de la famille, ce qui veut également dire que 80% de la variance est inexpliquée par les variables présentes dans le modèle.

Dans les modèles multivariés on peut introduire plusieurs variables explicatives en même temps pour expliquer leur effet respectif sur la variabilité du phénomène étudié. Par exemple, on peut ajouter au modèle précédent d'autres caractéristiques des familles (CSP : catégories socio-professionnelle des parents) ou des enfants (ex : age) :

$$\text{Modèle 2 : } \text{DepCult} = a + b_1 \times \text{RF} + b_2 \times \text{CSP} + b_3 \times \text{age}$$

la valeur de chacun des coefficients b₁, b₂, b₃ et leur test de significativité permet d'identifier les variables qui exercent une influence sur le phénomène étudié et celles qui n'en exercent pas en elle même.

Dans ce cas, les impacts mesurés sont estimés "nets" de l'influence des autres variables prises en compte dans le modèle. En effet, il arrive assez souvent que l'effet d'une variable sur le phénomène étudié recouvre, pour une part, l'effet d'une autre qui lui est en partie structurellement liée. Ainsi, dans le modèle 2, il est probable que le coefficient de la variable RF soit différent de celui obtenu dans le modèle 1 dans lequel cette variable est introduite

3 . Pour un échantillon suffisamment grand la valeur du T de Student est de 1.60 pour une significativité au seuil de 10%, de 1.96 pour un seuil de 5% et de 2.70 pour un seuil de 1%.

seule. On sait, en effet, que le niveau de ressources financières des familles est pour partie liée à leur catégorie socio-professionnelle : dans le modèle 1, l'impact de la variable RF intègre au moins une dimension économique et une dimension "socio-culturelle" : c'est ce que l'on appelle l'effet brut. Dans le modèle 2 dans lequel sont intégrées les variables de CSP des parents, le coefficient de la variable RF mesure son impact "net", débarrassé de sa composante "socio-culturelle", mesurée elle par l'ensemble des coefficients affectés aux différentes variables de CSP. On peut alors interpréter l'impact des celles-ci, à niveau de ressources financières des familles donné et distinguer l'impact de chacune des deux dimensions (économique et socio-culturelle) sur le montant des dépenses culturelles par enfant.

Dans cette recherche, on trouvera deux types d'analyses multivariées différentes selon le caractère continu ou non de la variable à expliquer. Si celle-ci est continue (comme le montant d'une dépense mesurée en F ou la durée d'un séjour de vacances en jours, par exemple) c'est alors une analyse de la variance de cette variable qui est expliquée par un groupe de variables explicatives (comme dans les exemples cités plus haut).

Dans le cas où la variable à expliquer est dichotomique (c'est à dire qu'elle peut prendre seulement deux valeurs 1 ou 0), c'est le cas lorsque l'on cherche à expliquer, par exemple, le fait de partir en vacances ou non : on utilise alors un modèle logistique qui mesure une probabilité. Dans ce type de modèle, c'est l'impact des différentes variables explicatives sur la probabilité moyenne de l'échantillon de partir en vacances (rapport entre le nombre d'enfants qui partent sur le total des enfants de l'échantillon) qui est estimé : les coefficients affectés aux différentes variables explicatives mesurent donc la probabilité marginale de l'effet de chacune d'entre elles sur la probabilité moyenne du phénomène étudié. On dispose du même indicateur statistique de confiance pour estimer le degré de significativité des relations observées (T de Student) et également d'un indicateur de pertinence du modèle (appelé D de Somer).

II. Les dépenses scolaires « ordinaires »

Elles sont constituées par un ensemble de cinq postes de dépenses : fournitures et livres scolaires, équipements scolaires spécifiques, frais administratifs et cotisations diverses. Pour chacun de ces postes de dépense on dressera un tableau récapitulatif de l'évolution du montant moyen de ces dépenses sur l'ensemble de l'année sur l'échantillon final d'élèves, en distinguant la part effectuée sur prescription des établissements scolaires de celle effectuée à la libre initiative des familles et en détaillant davantage la période novembre/juillet.

On analysera la variété du montant annuel de chacun de ces postes de dépenses en cherchant à distinguer la part des différents facteurs dans l'explication de cette variété : niveau de scolarisation et caractéristiques socio-économiques des familles. On conduira la même analyse à propos du montant total annuel de ces dépenses scolaires « ordinaires ».

Enfin on présentera les données disponibles à propos des diverses aides à la scolarité perçues au cours de l'année par les familles.

2.1 Les dépenses de fournitures scolaires

2.1.1 Les dépenses tout au long de l'année

Le tableau de la page suivante présente le montant moyen dans notre échantillon, par niveau scolaire, des dépenses en fournitures scolaires aux différentes périodes concernées par les différents carnets de compte : dépenses effectuées suite à demande de la part de l'institution scolaire, dépenses effectuées à la libre initiative des familles et dépense totale annuelle.

Les dépenses de fournitures scolaires au cours de la période novembre/juin

Au cours de la période novembre/juin, 38 % des élèves de l'échantillon ont effectué au moins une dépense de fournitures scolaires mais ce pourcentage est très différent selon les niveaux scolaires : ces dépenses ne concernent que deux élèves de maternelle, 30% des élèves de l'école élémentaire, plus de la moitié des collégiens (51.8%) et près de 40% des lycéens.

Ces dépenses sont peu nombreuses dans les mois de novembre/décembre (9% et 10% de l'ensemble) et au mois de juin (7%), elles se répartissent de façon à peu près égale sur les autres mois de janvier à juin avec un peu plus de dépenses en janvier (23%) et en mars (16%).

Ces dépenses de fournitures scolaires sont à 76.4% effectuées sur prescription de l'établissement scolaire et à 23.6% effectuées à la libre initiative des familles.

Le montant total des dépenses de fournitures scolaires effectuées par les 38 % d'enfants de l'échantillon se distribue entre 8 et 1008 francs, avec une moyenne à 123.2 F et un écart-type de 125.6 F. Le montant maximum correspondant à l'achat, en novembre, d'une calculatrice (d'une valeur de 938 F) pour un élève de terminale scientifique : toutes les dépenses supérieures à 400 F correspondent d'ailleurs, à l'achat d'une calculatrice pour des élèves de lycée.

Dépenses de fournitures scolaires (moyenne en F)		De juillet à septembre			De septembre à novembre			De novembre à juin		
		suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	200.0	20.0	20.0	0	0	0	31.0	25.0	25.0
	Maxi	200.0	100.0	200.0	0	0	0	31.0	25.0	31.0
	Moy	200.0	53.7	83.0	0	0	0	31.0	25.0	28.0
Ecole Elémentaire (132 élèves)	Mini	10.0	4.0	15.0	5.0	12.0	5.0	14.0	6.0	14.0
	Maxi	500.0	550.0	550.0	420.0	320.0	420.0	250.0	228.0	377.0
	Moy	152.2	147.6	181.9	75.3	73.4	85.9	64.1	72.7	78.5
Collège (164 élèves)	Mini	10.0	35.0	10.0	6.0	8.0	6.0	9.0	6.0	11.0
	Maxi	1500.0	1000.0	2000.0	920.0	370.0	920.0	300.0	400.0	400.0
	Moy	442.0	249.8	509.9	108.9	84.4	109.0	97.6	99.8	114.5
Lycée (108 élèves)	Mini	50.0	32.0	50.0	15.0	14.0	15.0	8.0	42.0	8.0
	Maxi	1080.0	1200.0	1500.0	736.0	851.0	1258.0	1008.0	250.0	1008.0
	Moy	416.9	237.8	388.9	218.8	93.2	196.1	198.1	118.6	191.0

Evolution générale des dépenses de fournitures au cours de l'année

D'une façon générale, le montant des dépenses de fournitures scolaires est le plus élevé sur la période juillet/septembre, plus faible dans la période suivante (50% environ du montant juillet/septembre pour le primaire et le lycée, 20% pour le collège), et à peu près égal à la période septembre/novembre sur les sept derniers mois de l'année scolaire.

Dans la première période, le montant moyen des dépenses de fournitures effectuées suite à prescription de l'institution scolaire est le plus souvent supérieur à ce que dépensent les familles de leur propre initiative (sauf en primaire où les deux montants sont pratiquement égaux : respectivement 152 F et 147 F). Cette situation se reproduit au cours de l'année, sur la dernière période cependant, on observe que les montants moyens de ces deux catégories de dépenses ont tendance à s'égaliser aux différents niveaux scolaires sauf au lycée où les familles dépensent toujours, plus en moyenne, suite à une demande de l'établissement que de leur propre initiative (respectivement 198 F contre 118 F environ).

En ce qui concerne les niveaux scolaires, la hiérarchie observée dans le rapport intermédiaire à propos des deux premières périodes est conservée lors de la dernière à savoir que le montant moyen des dépenses de fournitures scolaires est progressif selon le niveau de scolarité.

2.1.2 La dépense annuelle en fournitures scolaires

Sur l'ensemble de l'année scolaire, le total des dépenses de fournitures scolaires se distribue dans notre échantillon entre 15 et 2000 francs, la moyenne se situant à 464 francs, mais cette dernière est assez différente d'un niveau scolaire à l'autre : environ 67 F en maternelle (où seulement 7 élèves sont concernés par ce type d'achat), 230 F à l'école élémentaire (sur presque la totalité des élèves), 611 F au collège (où la totalité des élèves ont effectué au moins un achat de ce type) et 546 F au lycée (sur presque la totalité des élèves).

Seuls 37 élèves sur le total n'ont pas effectué de dépenses de fournitures scolaires (soit 8.4% de l'ensemble), la grande majorité est constitué d'élèves de maternelle (28), les autres sont scolarisés en primaire (5) et au lycée (4). Concernant ces derniers il paraît douteux que des lycéens n'effectuent aucun achat de ce type, on notera seulement que ces élèves sont, tous les quatre, scolarisés dans des filières technologiques (secteur industriel), professionnelles (secteur industriel) ou agricoles.

On constate que sur l'ensemble de l'année les sommes dépensées en fournitures scolaires sur demande de l'institution scolaire sont, en moyenne, toujours supérieures à celles dépensées de la propre initiative des familles, l'écart est particulièrement marqué dans les niveaux de scolarisation les plus élevés, là où également le montant moyen du total des dépenses de fournitures scolaires est le plus élevé. Signalons au passage qu'à tous les niveaux (excepté la maternelle), le pourcentage d'élèves concernés par les dépenses effectuées suite à prescription de l'institution scolaire est toujours plus élevé que celui de ceux effectuant au moins une dépense de leur propre initiative (79% contre 55% à l'école élémentaire, 92% contre 69% au collège, 75% contre 65% au lycée).

		Dépenses de fournitures scolaires (moyenne en F) sur l'année scolaire entière			
		% d'élèves concernés par ce type de dépenses ⁴	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	20.0%	31.0	20.0	20.0
	Maxi		200.0	100.0	200.0
	Moy		115.5	48.0	67.3
Ecole Élémentaire (132 élèves)	Mini	96.2%	10.0	4.0	15.0
	Maxi		720.0	870.0	970.0
	Moy		173.7	149.3	230.3
Collège (164 élèves)	Mini	100%	30.0	6.0	43.0
	Maxi		1590.0	1000.0	2000.0
	Moy		445.2	248.7	610.8
Lycée (108 élèves)	Mini	96.2%	17.0	20.0	50.0
	Maxi		1197.0	1359.0	1620.0
	Moy		448.0	269.7	545.6

Cependant, comme nous l'avons constaté à propos des dépenses sur les deux premières périodes et excepté en maternelle (niveau pour lequel le faible nombre d'élèves concernés n'autorise pas de commentaires à propos de la moyenne), ***au delà de ces moyennes on observe une variété assez importante du montant total dépensé en matière de fournitures scolaires***, l'écart-type de la distribution est de 187 francs pour le primaire, de 312 francs pour le collège et de 407 francs pour le lycée.

C'est pour tenter d'expliquer cette variété du montant total de cette dépense annuelle en fournitures scolaires que nous avons estimé un modèle multivarié dans lequel les variables explicatives sont d'une part, les caractéristiques individuelles des élèves (niveau de scolarisation et sexe) et d'autre part les caractéristiques des familles (taille, ressources financières et zone géographique de résidence des familles, nationalité et catégorie socio-professionnelle des parents). Les résultats de ce modèle sont présentés dans le tableau ci-après.

L'ensemble des variables prises en compte dans ce modèle explique plus du tiers de la variété observée dans l'échantillon à propos du montant total des dépenses de fournitures scolaires : on notera que ***c'est essentiellement le niveau de scolarisation qui est responsable de ce pouvoir explicatif du modèle***, puisque lorsqu'il est introduit seul, il rend compte de plus de 32% de la variété du total des dépenses, les caractéristiques des familles n'expliquent à elles seules que 7 % de cette variété.

On constate que plus on s'élève dans la scolarité, plus on dépense en fournitures scolaires. Comparés aux enfants scolarisés en maternelle ce sont les élèves du secondaire court (filiales BE, CAP, apprentissage) et les collégiens qui dépensent significativement le plus (près de 600 F en plus), suivi des élèves des filières technologiques et de ceux des filières d'enseignement général (plus de 500 F en plus), des élèves des filières professionnelles (un peu moins de 500F en plus) et enfin des élèves d'école élémentaire (200 francs de plus).

4 . Il s'agit du pourcentage d'élèves ayant effectué au moins une dépense de fournitures scolaires au cours de l'année.

Variables explicatives		Montant annuel des dépenses en fournitures scolaires	
référence	active	Coef.	Sign.
Caractéristiques individuelles des enfants			
école maternelle	école élémentaire	+ 199.3	***
	collège	+ 590.5	***
	lycée filières ens. général	+ 512.5	***
	lycée filières professionnelles	+ 465.9	***
	lycée filières technologiques	+ 528.5	***
	filiales agricoles	+ 358.7	ns
	secondaire court	+ 598.5	***
Garçon	filles	- 17.1	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
Ouvrier	agriculteur	- 200.9	ns
	commerçant	- 1.7	ns
	prof.lib/cadre sup	+ 18.2	ns
	prof. intermédiaire	+ 88.9	*
	employé	+ 84.7	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	- 43.4	ns
	commerçante	+ 124.5	ns
	ouvrière	+ 90.4	ns
	prof. intermédiaire	- 65.5	ns
	employée	- 29.0	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		+ 0.005	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		- 47.1	**
Nationalité du père			
française	étrangère	- 6.7	ns
Nationalité de la mère			
française	étrangère	+ 101.1	ns
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	- 10.5	ns
Constante		154.0	ns
R ²		38.74	

Enfin deux caractéristiques familiales, seulement, influencent significativement le montant des dépenses de fournitures scolaires. *A niveau de scolarisation donné, les enfants dont le père exerce une profession intermédiaire dépensent un peu plus que ceux dont le père est ouvrier (environ 90 francs) et plus la famille est grande, moins on dépense, pour chaque enfant, en fournitures scolaires (- 47 francs par enfant dans la famille).* Signalons, au passage, que le niveau de ressources financières des familles ne présente pas d'effet significatif sur le montant annuel des dépenses en fournitures scolaires⁵.

5 . On notera à ce propos qu'il ne s'agit pas d'un effet d'interaction avec les catégories socio-professionnelles des parents puisque lorsqu'on introduit, dans le modèle, seulement le montant annuel des ressources financières des familles sans ces dernières, cette variable ne présente pas d'effet significatif sur le montant des dépenses. Il en va de même lorsqu'on estime ce modèles sur les sous populations scolaires (école élémentaire, collège, lycée) : le niveau de ressources financières des familles ne présente pas d'effet significatif qu'il soit introduit seul ou avec les CSP des parents.

2.2 Les dépenses de livres scolaires

2.2.1 Les dépenses tout au long de l'année

Le tableau de la page suivante présente le montant moyen dans notre échantillon, par niveau scolaire, des dépenses en livres scolaires aux différentes périodes concernées par les différents carnets de compte : dépenses effectuées suite à demande de la part de l'institution scolaire, dépenses effectuées à la libre initiative des familles (par exemple pour des annales, des dictionnaires ...) et dépense totale annuelle.

Les dépenses de livres scolaires au cours de la période novembre/juin

Sur la période novembre/juin, 23.0% des élèves de l'échantillon ont effectué au moins une dépense de livres scolaires, en réalité les élèves concernés par ce type de dépenses se répartissent très différemment selon les niveaux scolaires : aucun élève en maternelle, 9 élèves à l'école élémentaire (soit 7% de l'ensemble scolarisé à ce niveau), un peu moins d'un tiers de l'ensemble des collégiens et 37% des lycéens.

Ces dépenses sont également inégalement réparties selon les périodes concernées par le dernier carnet de compte : elles sont moins fréquentes en juin et novembre (7% du total pour chacun de ces mois) et mai et décembre (environ 10% de l'ensemble pour chacun de ces mois), de janvier à avril elles se répartissent de façon assez équilibrée (environ 16% du total de ce type de dépenses pour chacun de ces quatre mois).

Ces dépenses de livres scolaires sont massivement effectuées sur demande des établissements scolaires : les dépenses effectuées à la libre initiative des familles ne représentant que 7.6% de l'ensemble.

Dépenses de Livres scolaires (moyenne en F)		De juillet à septembre			De septembre à novembre			De novembre à juin		
		suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	0	0	0	35.0	0	35.0	0	0	0
	Maxi	0	0	0	35.0	0	35.0	0	0	0
	Moy	0	0	0	35.0	0	35.0	0	0	0
Ecole Élémentaire (132 élèves)	Mini	43.0	50.0	43.0	22.0	30.0	22.0	10	35.0	10.0
	Maxi	400.0	100.0	400.0	60.0	360.0	360.0	169.0	40.0	169.0
	Moy	197.1	82.5	161.8	41.0	154.2	116.5	56.1	37.5	52.0
Collège (164 élèves)	Mini	19.0	30.0	19.0	8.0	10.0	8.0	13.0	42.0	13.0
	Maxi	900.0	300.0	900.0	328.0	250.0	328.0	150.0	169.0	215.0
	Moy	137.9	118.9	144.1	52.5	124.9	63.6	48.7	54.9	56.6
Lycée (108 élèves)	Mini	53.0	35.0	53.0	10.0	10.0	10.0	12.0	20.0	12.0
	Maxi	1500.0	900.0	1500.0	851.0	162.0	851.0	452.0	150.0	452.0
	Moy	636.9	410.8	651.4	173.2	82.2	171.5	98.2	76.2	100.9

Le montant total des dépenses de livres scolaires sur la période considérée et sur la population des enfants qui ont effectué au moins une dépense se distribue entre 10 et 452 francs, avec

une moyenne de 74 francs et un écart-type de 79.4 francs. Le montant maximum correspond à l'achat d'un dictionnaire à l'initiative de la famille.

Evolution générale des dépenses de livres au cours de l'année

Excepté à la maternelle, niveau pour lequel ce type de dépenses reste très anecdotique, le montant moyen des dépenses dans ce domaine est très dégressif au cours de l'année, c'est particulièrement vrai pour le lycée, niveau pour lequel le montant moyen de dépenses est de loin le plus élevé et où le maximum de la dépense est effectuée avant la rentrée scolaire (en moyenne 651 francs à cette période contre 171 et 100 francs au cours des deux dernières périodes).

Le montant moyen de la dépense en livres scolaires effectuée sur demande des établissements scolaires est supérieur, avant la rentrée scolaire, à celui des dépenses d'initiative familiale et ceci à tous les niveaux, même si l'écart est beaucoup plus marqué au lycée (637 contre 411 francs). Au cours de l'année on observe que ce phénomène a tendance à s'inverser : les familles dépensent plus en moyenne de leur propre initiative que sur demande de l'institution scolaire, sauf au lycée où, en moyenne, les dépenses effectuées à la demande de l'établissement sont toujours d'un montant plus élevé.

D'une façon générale, si c'est sans surprise au lycée que les familles dépensent le plus en moyenne pour l'achat (ou la location) de livres scolaires, on constate que pour un certain nombre d'enfants de l'échantillon cette dépense n'est pas nulle ni au collège, ni à l'école élémentaire puisque 40% des collégiens et 10% des élèves d'école élémentaire effectuent au moins une dépense de ce type entre juillet et septembre.

2.2.2 La dépense annuelle en livres scolaires

Sur l'ensemble de l'année scolaire, ce poste de dépenses a concerné 57.6% de l'ensemble des élèves de l'échantillon, le montant total se distribue entre 10 et 2145 francs, ***la moyenne se situant à 345 francs***, celle-ci étant cependant ***très différente selon que l'on considère l'école élémentaire et le collège*** (environ 137 F en moyenne pour 18% des élèves de l'école élémentaire et 78% des collégiens) ***ou le lycée*** (où 92.6% des élèves ont effectué au moins une dépense de ce type au cours de l'année, pour une moyenne de 666 francs).

Notons au passage que huit lycéens ne déclarent aucune dépense dans ce domaine sur l'ensemble de l'année ce qui peut paraître un peu curieux, trois d'entre eux présentent un retard scolaire (information obtenue en comparant leur âge et leur niveau de scolarisation) sans que l'on sache cependant s'ils redoublent la classe dans laquelle ils étaient scolarisés au moment de l'enquête (ce qui pourrait être une explication plausible à cette absence de dépenses en livres), signalons également que tous les huit sont scolarisés dans des filières technologiques ou professionnelles.

		Dépenses de livres scolaires (moyenne en F) sur l'année scolaire entière			
		% d'élèves concernés par ce type de dépenses	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	2.8% (1 élève)	35.0	0	35.0
	Maxi		35.0	0	35.0
	Moy		35.0	0	35.0
Ecole Elémentaire (132 élèves)	Mini	18.2%	10.0	30.0	10.0
	Maxi		400.0	360.0	400.0
	Moy		149.9	113.6	136.3
Collège (164 élèves)	Mini	78.0%	10.0	10.0	10.0
	Maxi		1000.0	405.0	1000.0
	Moy		123.1	124.6	137.3
Lycée (108 élèves)	Mini	92.6%	20.0	10.0	20.0
	Maxi		2145.0	900.0	2145.0
	Moy		621.0	308.1	666.3

On constate qu'à l'école élémentaire et au collège (niveaux scolaires assez semblables du point de vue de ce type de dépenses), le montant moyen des dépenses de livres scolaires effectuées sur demande de l'institution scolaire est assez voisin de celui des dépenses d'initiative familiale au contraire du lycée où ce sont de loin les dépenses de la première catégorie dont le montant moyen est le plus élevé, même si celui des dépenses d'initiative familiale est loin d'être négligeable (respectivement 621 et 308 francs).

Signalons qu'à ces trois niveaux le pourcentage d'élèves concernés par les dépenses effectuées suite à prescription de l'institution scolaire est toujours plus élevé que celui de ceux effectuant au moins une dépense de livres scolaires de leur propre initiative (11% contre 7% à l'école élémentaire, 71% contre 15% au collège, 90% contre 17% au lycée).

Notons également qu'au delà de ces moyennes, les écarts de dépenses entre les élèves sont assez importants, même à niveau de scolarisation donné : l'écart-type de la distribution au niveau élémentaire est de 123 F, de 166 F au collège et de 400 F au lycée. C'est cette variété autour de la moyenne que nous avons voulu essayer d'expliquer par le modèle présenté dans le tableau de la page suivante (compte tenu de la distribution de la variable expliquée, les élèves de maternelle ont été ici exclus de l'analyse).

Ce modèle présente un fort pouvoir explicatif puisque l'ensemble des variables prises en compte explique 64% de la variété de la dépense annuelle en livres scolaires de l'échantillon concerné. Comme pour les dépenses en fournitures scolaires *c'est le niveau de scolarisation qui explique le plus fortement la variété de ces dépenses (à lui tout seul 62%), les caractéristiques des familles n'étant responsables à elles seules que de 8% de la variété de ce montant.*

On constate d'ailleurs *qu'une seule des variables décrivant les caractéristiques familiales présente un impact significatif sur le montant des dépenses en livres scolaires*, il s'agit de *la taille de la famille* : plus elle est élevée, moins la dépense par enfant est importante, cet impact étant cependant assez limité (- 24 francs par enfant dans la famille).

Ce sont les enfants scolarisés en lycée dans les filières d'enseignement général qui dépensent significativement le plus en livres scolaires, comparés aux élèves d'école élémentaire (plus de 700 francs en plus), puis les lycéens des filières technologiques (plus de 400 en plus), viennent ensuite à peu près à égalité et dans l'ordre décroissant : les élèves du secondaire court (plus de 200 francs en plus), les lycéens des filières professionnelles (un peu moins de 200 francs en plus) et enfin les collégiens qui ne dépensent que 83 francs de plus pour leurs livres scolaires que les élèves d'école élémentaire.

Variables explicatives		Dépense annuelle de livres scolaires	
référence	active	Coef.	Sign.
Caractéristiques individuelles des enfants			
école élémentaire	collège	+ 83.5	**
	lycée filières ens. général	+ 745.8	***
	lycée filières professionnelles	+ 192.0	*
	lycée filières technologiques	+ 417.2	***
	filières agricoles	+ 170.1	ns
	secondaire court	+ 242.7	***
Garçon	filles	- 0.04	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
Ouvrier	agriculteur	- 41.6	ns
	commerçant	- 75.9	ns
	prof.lib/cadre sup	+ 28.7	ns
	prof. intermédiaire	+ 24.2	ns
	employé	- 10.3	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	+ 249.5	ns
	commerçante	+ 55.5	ns
	ouvrière	+ 2.7	ns
	prof. intermédiaire	- 22.7	ns
	employée	- 2.4	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		+ 0.014	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		- 24.0	*
Nationalité du père			
française	étrangère	+ 39.8	ns
Nationalité de la mère			
française	étrangère	- 24.5	ns
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	+ 14.4	ns
Constante		+ 59.0	ns
R ²		64.08	

Le tableau de la page suivante présente les résultats d'un modèle logistique grâce auquel nous avons tenté d'analyser les pratiques d'achats de livres scolaires en dehors d'une prescription de la part de l'établissement et/ou des enseignants. Ce modèle explique la probabilité, pour un élève de l'échantillon, d'effectuer dans l'année au moins un achat de livre scolaire⁶ en dehors de la prescription institutionnelle : ils sont 52 sur 404 (soit un peu moins de 13%). Compte

6. Notons que dans les carnets de compte nous avons codé différemment les dépenses de livres à usage scolaire des autres livres achetés par les familles.

tenu de ce faible effectif, nous avons réduit le nombre de variables explicatives pour que le modèle puisse être opératoire.

Variables explicatives		Probabilité d'effectuer au moins une dépense de livres scolaires en dehors d'une prescription institutionnelle	
Référence	active	Coef.	Sign.
école élémentaire	collège	+ 0.09	*
	lycée (toutes filières confondues)	+ 0.09	*
Garçon	filles	+ 0.01	ns
Catégorie Socio-professionnelle du père			
prof.libérale cadre sup.	agriculteur	+0.16	ns
	commerçant	+ 0.03	ns
	ouvrier	+ 0.15	*
	prof. intermédiaire	+ 0.04	ns
	employé	+ 0.05	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		+ 0.00001	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		- 0.05	*
Constante		- 0.29	*
D de Sommers		0.404	

On constate que *les collégiens et les lycéens ont probabilité plus élevée (9 % de plus) que les élèves d'école élémentaire d'effectuer un achat de livres scolaires en dehors d'une prescription institutionnelle*. Par ailleurs *le niveau de ressources financières des familles n'influence pas cette pratique*⁷, par contre *plus la famille est nombreuse moins elle présente ce type de pratique* (5 % de moins de probabilité par enfant présent dans la famille). Enfin, on notera que *comparativement aux enfants dont le père est cadre supérieur, les enfants d'ouvriers ont un probabilité significativement plus forte d'effectuer ce type d'achat* (15% de plus).

2.3 Les dépenses en équipements scolaires spécifiques

2.3.1 Les dépenses tout au long de l'année

Le tableau ci-dessous suivante présente le montant moyen dans notre échantillon, par niveau scolaire, des dépenses en équipements scolaires spécifiques⁸ aux différentes périodes concernées par les différents carnets de compte : dépenses effectuées suite à demande de la part de l'institution scolaire, dépenses effectuées à la libre initiative des familles (par exemple, vêtements de sport à usage scolaire non spécifiquement demandés par l'institution scolaire) et dépense totale annuelle.

7 . C'est également le cas lorsqu'on introduit cette variable seule dans le modèle sans la CSP du père.

8 . Equipements scolaires spécifiques : tout matériel à usage scolaire autre que livres et fournitures. Il peut s'agir par exemple, de chaussures pour les élèves de maternelle, de vêtements ou chaussures de sport, de vêtements professionnels ou de matériel spécifique dans les filières professionnelles et technologiques...

Dépenses en équipements scolaires spécifiques (moyenne en F)		De juillet à septembre			De septembre à novembre			De novembre à juin		
		suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole	Mini	20.0	45.0	20.0	20.0	0	20.0	25.0	59.0	25.0
Maternelle (35 élèves)	Maxi	108.0	200.0	235.0	55.0	0	55.0	59.0	244.0	244.0
	Moy	39.8	131.7	62.3	38.7	0	38.7	43.0	151.5	74.0
Ecole	Mini	10.0	45.0	10.0	25.0	0	25.0	10.0	118.0	10.0
Elémentaire (132 élèves)	Maxi	625.0	1500.0	1550	249.0	0	249.0	550.0	335.0	730.0
	Moy	146.0	314.6	203.5	82.4	0	82.4	169.0	189.5	191.0
Collège (164 élèves)	Mini	50.0	20.0	20.0	4.0	250.0	4.0	30.0	25.0	25.0
	Maxi	896.0	1000.0	1050	969.0	399.0	969.0	1159.0	400.0	1159.0
	Moy	322.7	346.1	360.5	119.7	212.0	123.5	243.2	215.4	249.6
Lycée (108 élèves)	Mini	59.0	100.0	59.0	10.0	110.0	10.0	60.0	290.0	60.0
	Maxi	1586.0	1200.0	2717.0	749.0	110.0	749.0	937.0	449.0	1227.0
	Moy	376.4	560.2	470.9	284.2	110.0	273.3	362.0	354.4	381.0

Les dépenses en équipements scolaires spécifiques au cours de la période novembre/juin

Sur la période novembre/juin seulement 17% des élèves de l'échantillon ont effectué au moins un achat d'équipement scolaire spécifique, ils sont un peu plus nombreux à être concernés par ce type de dépenses à la maternelle par rapport aux autres niveaux scolaires (20% contre 17% à l'école élémentaire et au collège et 16% au lycée).

Ces dépenses sont moins fréquentes en fin d'année civile (environ 7% de l'ensemble pour chacun des deux mois) et en fin d'année scolaire (environ 9% de l'ensemble pour mai et juin), les périodes les plus importantes sont les mois de janvier (un quart de l'ensemble de ces dépenses s'effectuent au cours de ce mois) et d'avril (20%).

Ces dépenses sont très majoritairement prescrites par l'institution, un peu moins de 30% d'entre elles s'effectuent sur la propre initiative des familles.

Le montant de ces dépenses d'équipements spécifiques sur la période novembre/juin pour les enfants qui ont effectué au moins un achat de ce type se distribue entre 10 et 1227 francs, avec une moyenne de 246 francs un écart-type de 223.4 francs. Cette variété peut paraître surprenante il faut cependant noter que cette catégorie de dépenses recouvre en fait des biens forts différents dont le coût est très varié (du tee-shirt pour le spectacle de fin d'année au vêtement de cuisine pour un apprenti qui correspond au maximum atteint ici).

Evolution générale des dépenses d'équipements spécifiques au cours de l'année

A tous les niveaux scolaires on constate que le montant moyen des dépenses de ce type est le plus élevé au cours de la période qui précède la rentrée scolaire, plus faible au cours de la seconde période considérée et remonte de novembre en juin.

Contrairement aux deux postes de dépenses précédents (fournitures et livres scolaires), d'une façon générale le montant moyen de ces dépenses d'initiative familiale est le plus souvent supérieur à celui des dépenses effectuées sur prescription institutionnelle : c'est vrai à tous les

niveaux scolaires lors de la première période et encore au niveaux de la maternelle et de l'école élémentaire au cours de la période novembre/juin, alors qu'au collège et au lycée c'est le montant des dépenses effectuées suite à prescription de l'institution scolaire qui est un peu plus élevé, en moyenne, à ce moment là de l'année.

Pour cette catégorie de dépenses ont retrouve à nouveau la hiérarchie déjà constatée dans les niveaux scolaires : le montant moyen de ces dépenses en équipement scolaires spécifiques est progressif selon le niveau de scolarité.

2.3.2 La dépense annuelle en équipements scolaires spécifiques

Sur l'ensemble de l'année scolaire, le total des dépenses en équipements scolaires spécifiques se distribue dans notre échantillon entre 10 et 2837 francs, la moyenne se situant à 350 francs mais celle-ci étant fort différente d'un niveau scolaire à l'autre. Si le montant moyen de ce type d'achat à l'école maternelle s'élève à moins de 100 francs, il atteint presque 600 francs au niveau du lycée. Ce poste de dépenses a concerné 60% de l'ensemble des élèves de l'échantillon.

Rappelons que les biens et équipements concernés aux différents niveaux scolaires sont forts différents. A la maternelle, le montant maximum atteint dans l'échantillon concerne l'achat d'un survêtement demandé par l'école pour la pratique d'un cycle sportif, les autres dépenses sont inférieures à 150 francs. A l'école élémentaire et au collège les montants maximums atteints (on trouve 6 collégiens pour lesquels le total annuel de ces dépenses excède 1000 francs et 7 élèves de l'école élémentaire pour lesquels il est supérieur à 500 francs) correspondent principalement à des équipements sportifs (survêtements et chaussures), au lycée ils correspondent à l'achat de matériel et de vêtements spécifiques pour des élèves scolarisés dans des filières professionnelles, technologiques ou d'apprentissage.

		Dépenses en équipements scolaires spécifiques (moyenne en F) sur l'année scolaire entière			
		% d'élèves concernés par ce type de dépenses	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	57.1%	20.0	45.0	20.0
	Maxi		108.0	444.0	479.0
	Moy		49.9	174.5	81.0
Ecole Elémentaire (132 élèves)	Mini	56.0%	10.0	49.0	10.0
	Maxi		735.0	1500.0	1550.0
	Moy		179.6	277.8	249.5
Collège (164 élèves)	Mini	68.0%	20.0	20.0	20.0
	Maxi		1909.0	1250.0	1909.0
	Moy		292.1	328.0	341.0
Lycée (108 élèves)	Mini	57.0%	15.0	100.0	15.0
	Maxi		1706.0	1200.0	2837.0
	Moy		462.0	492.9	574.1

La tendance observée plus haut à propos de la dernière période se trouve confirmée par les chiffres annuels : à tous les niveaux scolaires le montant moyen de la dépense annuelle en équipements spécifiques d'initiative familiale est supérieur au montant de celles effectuées

suite à une demande de l'institution scolaire. Pourtant le nombre d'enfants concernés par les dépenses effectuées suite à prescription scolaire est plus élevé, à tous les niveaux scolaires, que celui des enfants ayant effectué une dépense d'initiative familiale : c'est donc que celles-ci doivent être, en moyenne, d'un montant plus élevé que les premières.

Tout comme pour les fournitures et les livres scolaires, les écarts à la moyenne dans chacune des quatre populations scolaires sont assez importants, spécialement au niveaux les plus élevés de la scolarité : 480 et 330 francs d'écart-type respectivement pour le lycée et le collège, 250 et 100 francs pour l'école élémentaire et la maternelle.

Le tableau ci-dessous présente les résultats du modèle qui explique la variété du montant annuel de ces dépenses en équipements scolaires spécifiques.

Variables explicatives		Montant annuel des dépenses en équipements scolaires spécifiques	
référence	active	Coef.	Sign.
Caractéristiques individuelles des enfants			
école maternelle	école élémentaire	+ 96.6	ns
	collège	+ 183.9	**
	lycée filières ens. général	+ 193.6	**
	lycée filières professionnelles	+ 589.2	***
	lycée filières technologiques	+ 249.8	**
	filières agricoles	+ 93.6	ns
	secondaire court	+ 585.1	***
Garçon	filles	- 43.5	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
Ouvrier	agriculteur	- 177.8	ns
	commerçant	+ 285.3	**
	prof.lib/cadre sup	- 3.6	ns
	prof. intermédiaire	- 8.9	ns
	employé	- 13.4	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	- 32.7	ns
	commerçante	- 270.1	ns
	ouvrière	+ 88.3	ns
	prof. intermédiaire	+ 27.3	ns
	employée	+ 69.1	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		+ 0.011	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		- 14.2	ns
Nationalité du père			
française	étrangère	- 107.1	ns
Nationalité de la mère			
française	étrangère	+ 58.8	ns
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	+ 3.2	ns
Constante		+ 96.6	ns
R ²		17.8	

A la différence des deux postes de dépenses précédents (livres et fournitures scolaires), *les variables explicatives disponibles rendent assez faiblement compte de la variabilité du montant annuel des dépenses en équipements scolaires spécifiques* : elles n'expliquent qu'à peine 18% de celle-ci.

C'est encore le niveau de scolarisation qui contribue, davantage que les caractéristiques des familles, le mieux à expliquer la variété des dépenses annuelles (12% contre 7%).

Ce sont sans surprise *les élèves des filières du secondaire court et ceux des filières professionnelles qui dépensent significativement le plus en équipements scolaires spécifiques comparés aux élèves de maternelle* (près de 600 francs de plus). *Viennent ensuite*, dans cet ordre, *les élèves des filières technologiques* (250 francs de plus qu'un élève de maternelle), *les lycéens des filières d'enseignement général et les collégiens* (un peu moins de 200 francs de plus), *enfin les dépenses des élèves d'école élémentaire ne se distinguent pas significativement, en la matière, de celles des élèves de maternelle.*

Enfin, comparés aux enfants dont le père ouvrier, les élèves dont le père est chef d'entreprise, artisan ou commerçant dépensent près de 300 francs de plus en équipements scolaires spécifiques.

Notons également que *le niveau de ressources financières des familles n'influence pas significativement le montant annuel des dépenses en matière d'équipements spécifiques.* C'est vrai aussi bien pour l'analyse du montant total de ces dépenses que lorsqu'on analyse séparément le montant annuel des dépenses effectuées suite à une demande de l'institution scolaire et celui des dépenses d'initiative familiale. On aurait pu penser, en effet, que ces dernières seraient plus dépendantes des caractéristiques familiales, il n'en est rien ; cependant d'une manière générale, il faut reconnaître la difficulté d'expliquer l'origine de la variété de ce poste de dépenses avec les variables qui sont disponibles dans cette étude.

2.4 Les dépenses relatives aux frais administratifs

2.4.1 Les dépenses tout au long de l'année

Le tableau de la page suivante présente le montant moyen dans notre échantillon, par niveau scolaire, des dépenses relatives aux différents frais administratifs entraînés par la scolarisation des enfants aux différentes périodes concernées par les différents carnets de compte : dépenses effectuées suite à demande de la part de l'institution scolaire, dépenses effectuées à la libre initiative des familles (constituées majoritairement par des frais d'assurances scolaires) et dépense totale annuelle. Signalons que nous avons écarté de ces données les dépenses correspondant aux frais d'inscription des quelques enfants de l'échantillon scolarisés dans l'enseignement privé.

Evolution générale des dépenses relatives aux frais administratifs au cours de l'année

Nous ne présenterons pas exhaustivement ici les dépenses de ce type sur la période novembre/juin puisqu'elles ne concernent seulement que trois élèves sur l'ensemble de l'échantillon (lycéens et collégiens, frais de correspondance uniquement).

On constate en effet dans le tableau ci-après que la grande majorité de ces dépenses est en fait effectuée sur les deux premières périodes : soit avant la rentrée (surtout au collège et au lycée), soit dans les deux mois qui suivent (surtout à la maternelle et à l'école élémentaire).

Le montant moyen de ces dépenses effectuées sur demande de l'établissement scolaire est le plus souvent assez proche du montant moyen des dépenses d'initiative familiale.

La hiérarchisation du montant des dépenses selon les niveaux scolaires, observée jusque-là à propos des trois premiers postes étudiés, ne se retrouve pas exactement pour les frais administratifs. On observe, par exemple, que pour les deux premières périodes, le montant moyen des dépenses engagées par les familles pour les élèves d'école élémentaire est supérieur à celui des élèves du collège et même à celui des lycéens sur la seconde période. Ces montants moyens restent cependant très proches d'un niveau scolaire à l'autre : ils n'excèdent pas 200 francs par période considérée.

Dépenses relatives aux frais administratifs (moyenne en F)		De juillet à septembre			De septembre à novembre			De novembre à juin		
		suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	25.0	10.0	10.0	79.0	0	79.0	0	0	0
	Maxi	150.0	100.0	150.0	150.0	0	150.0	0	0	0
	Moy	98.5	71.6	91.0	114.5	0	114.5	0	0	0
Ecole Élémentaire (132 élèves)	Mini	10.0	30.0	10.0	57.0	250.0	57.0	0	0	0
	Maxi	620.0	164.0	760.0	154.0	250.0	250.0	0	0	0
	Moy	126.2	105.6	122.5	117.1	250.0	141.3	0	0	0
Collège (164 élèves)	Mini	4.0	30.0	4.0	4.0	50.0	4.0	55.0	0	55.0
	Maxi	950.0	720.0	950.0	196.0	150.0	196.0	55.0	0	55.0
	Moy	103.3	143.7	115.1	63.2	119.5	71.8	55.0	0	55.0
Lycée (108 élèves)	Mini	30.0	50.0	30.0	8.0	138.0	8.0	0	60.0	60.0
	Maxi	885.0	400.0	885.0	412.0	140.0	412.0	0	60.0	60.0
	Moy	137.5	159.7	153.0	98.0	139.0	103.5	0	60.0	60.0

2.4.2 La dépense annuelle relative aux frais administratifs

Sur l'ensemble de l'année scolaire, ce poste de dépenses a concerné 73% de l'ensemble des élèves, le montant total se distribue dans notre échantillon entre 8 et 950 francs, la moyenne se situant à 134 francs, la différence entre les niveaux scolaires n'étant pas très fortement marquée de ce point de vue : de 91 francs en maternelle à 157 francs en lycée.

La différence entre les niveaux scolaires à ce sujet réside plutôt dans le nombre d'élèves concernés par ce type de dépenses : à l'école élémentaire, ils ne représentent que la moitié de l'ensemble, alors qu'ils sont 60% en maternelle et plus près de 90% au collège et au lycée.

La seconde différence réside dans le fait qu'au collège et au lycée ce sont plutôt les dépenses d'initiative familiale qui sont en moyenne plus élevées que celles effectuées suite à une demande institutionnelle ; c'est plutôt l'inverse à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Aux quatre niveaux scolaires concernés le pourcentage d'élèves concernés par les dépenses relatives aux frais administratifs d'initiative familiale est assez semblable il s'élève à environ 15% de l'ensemble des élèves.

Autour de ces moyennes, la dispersion est assez moyenne et assez comparable d'un niveau scolaire à l'autre : l'écart-type est de 39 francs en maternelle, 109 francs à l'école élémentaire, 118 et 120 francs respectivement pour le collège et le lycée.

		Dépenses relatives aux frais administratifs (moyenne en F) sur l'année scolaire entière			
		% d'élèves concernés par ce type de dépenses	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	60%	25.0	10.0	10.0
	Maxi		150.0	100.0	150.0
	Moy		100.7	71.6	90.8
Ecole Elémentaire (132 élèves)	Mini	49%	10.0	30.0	10.0
	Maxi		620.0	250.0	760.0
	Moy		137.7	54.1	139.1
Collège (164 élèves)	Mini	86.5%	8.0	30.0	8.0
	Maxi		950.0	720.0	950.0
	Moy		108.8	151.4	122.7
Lycée (108 élèves)	Mini	88%	8.0	50.0	8.0
	Maxi		885.0	400.0	885.0
	Moy		142.9	160.7	157.2

C'est l'existence de montants maximum un peu atypiques, à certains niveaux scolaires, qui peut laisser penser à une extrême diversité, ce qui n'est pas vraiment le cas. A l'école élémentaire, deux élèves seulement présentent un montant de dépenses totales supérieur à 300 francs, au lycée un seul élève, une dépense supérieure à 400 francs et au collège les deux cas extrêmes (720 et 950 francs) seront écartés des analyses suivantes car la nature exacte de ces sommes déclarées par les familles dans le 1^{er} carnet de compte (qui ne présente pas le détail des sommes) n'est pas assurée, les autres collégiens concernés par ce type de dépenses n'ont pas dépassé le montant de 400 francs.

Le tableau de la page suivante présente les résultats du modèle expliquant la variété du montant de la dépense annuelle relative aux frais administratifs. L'ensemble des variables prises en compte dans ce modèle n'explique qu'un peu plus de 16 % de la variété de ce montant, c'est encore le niveau de scolarisation davantage que les caractéristiques des familles qui est le plus déterminant en la matière (il explique à lui seul 11% de la variété).

C'est dans la filière agricole et les filières du secondaire court que les dépenses en matière de frais administratifs sont significativement les plus élevées comparées à l'école maternelle (respectivement plus 188 et 175 francs de plus), les écarts avec les autres niveaux scolaires sont nettement plus faibles : environ 100 francs de plus pour les élèves des filières technologiques, 74 et 46 francs de plus, respectivement pour les lycéens des filières d'enseignement général et les collégiens, la différence entre l'école élémentaire et l'école maternelle n'étant pas significative de ce point de vue.

Concernant les caractéristiques des familles, on constate que les enfants dont le père est cadre supérieur dépensent significativement un peu plus dans ce domaine que ceux dont le père est ouvrier (+ 37 francs) et que plus le niveau de ressources financières de la famille est élevée, moins la dépense en frais administratifs est élevée, cet impact restant cependant limité : un peu moins de 2 francs en moins par tranche de 10 000 francs de ressources annuelles. Enfin, l'impact de la nationalité des parents est un peu plus complexe à interpréter dans la mesure où il est négatif concernant les enfants dont le père est de nationalité étrangère et positif pour les enfants dont la mère est dans ce cas : notons simplement pour une famille dont les deux parents sont étrangers, ces effets ont tendance à s'annuler.

Variables explicatives		Montant annuel des dépenses relatives aux frais administratifs	
référence	active	Coef.	Sign.
Caractéristiques individuelles des enfants			
école maternelle	école élémentaire	+ 13.1	ns
	collège	+ 45.9	*
	lycée filières ens. général	+ 73.8	***
	lycée filières professionnelles	+ 40.8	ns
	lycée filières technologiques	+ 99.0	**
	filières agricoles	+ 188.1	*
	secondaire court	+ 175.4	***
garçon	filles	+ 11.6	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
ouvrier	agriculteur	+ 13.7	ns
	commerçant	+ 5.9	ns
	prof.lib/cadre sup	+ 36.9	*
	prof. intermédiaire	+ 8.3	ns
	employé	+ 27.9	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	+ 66.0	ns
	commerçante	- 35.2	ns
	ouvrière	+ 19.6	ns
	prof. intermédiaire	+ 18.1	ns
	employée	+ 22.1	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		- 0.018	*
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		- 5.8	ns
Nationalité du père			
française	étrangère	- 68.4	*
Nationalité de la mère			
française	étrangère	+ 85.4	*
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	- 8.6	ns
Constante		+ 69.9	*
R ²		16.55	

On signalera également quelques résultats complémentaires intéressants. Lorsqu'on conduit la même analyse séparément sur le montant des dépenses annuelles d'initiative familiale et sur le montant des dépenses effectuées suite à prescription de l'établissement, on constate quelques différences dans l'impact d'un certain nombre de variables explicatives.

Ainsi, *l'impact du niveau de ressources financières des familles n'est significatif que pour expliquer le montant des dépenses d'initiative familiale* (- 1 franc par tranche de 10 000 francs de ressources annuelles), *il ne l'est pas pour expliquer la variété du montant des dépenses effectuées suite à prescription institutionnelle*.

On note également que *le montant des dépenses d'initiative familiale relatives aux frais administratifs est significativement un peu plus élevé lorsque la famille réside dans une zone rurale* (25 francs de plus), *c'est l'inverse en ce qui concerne les dépenses suite à prescription scolaire* : les familles résidant en milieu rural dépensent de ce point de vue significativement un peu moins que les familles urbaines (- 35 francs).

Enfin, *concernant les dépenses d'initiative familiale on note que seuls les lycéens des filières d'enseignement général dépensent un peu plus que les élèves de maternelle en frais administratifs* (21 francs de plus), les différences avec les autres filières et niveaux scolaires ne sont pas significatives.

2.5 Les dépenses de cotisations

2.5.1 Les dépenses tout au long de l'année

Le tableau de la page suivante présente le montant moyen dans notre échantillon, par niveau scolaire, des dépenses de cotisations⁹ aux différentes périodes concernées par les différents carnets de compte : dépenses effectuées suite à demande de la part de l'institution scolaire, dépenses effectuées à la libre initiative des familles (par exemple, adhésion aux associations sportives scolaires, aux fédérations de parents d'élèves) et dépense totale annuelle.

Les dépenses de cotisations au cours de la période novembre/juin

Sur la période novembre/juin 11% des élèves de l'échantillon ont effectué au moins une dépense de cotisation, cette proportion est à peu près semblable à tous les niveaux scolaires (ils sont un peu moins nombreux en primaire : 7.5%, un peu plus au collège : 13%).

La moitié de ces dépenses de cotisations se sont effectuées sur la période novembre/janvier, le reste se répartissant de façon assez équilibrée sur les autres mois de la période concernée par le carnet de compte n°3.

Ces dépenses sont très largement majoritairement effectuées suite à une prescription de l'établissement scolaire (92% de l'ensemble des dépenses), ce qui peut paraître un peu surprenant dans la mesure où les dépenses de cette catégorie sont en général toutes facultatives. Comme nous l'avons déjà remarqué dans le rapport intermédiaire, force est de constater que les familles ont tendance à assimiler ces dépenses à des contributions plus ou moins obligatoires puisqu'une grande majorité d'entre elles les classent comme des dépenses prescrites par l'institution scolaire.

Le montant de ces dépenses sur la période novembre/juin se distribue entre 7 et 400 francs, la moyenne se situant à 141 francs avec un écart-type de 148 francs. Le maximum atteint

9 . Cotisations : coopérative scolaire, foyer socio-éducatif, associations sportives scolaires, adhésion aux fédérations de parents d'élèves ...

correspond à la somme de trois cotisations différentes (fédération de parents d'élèves, association sportive et foyer socio-éducatif du collège).

Dépenses de cotisations (moyenne en F)		De juillet à septembre			De septembre à novembre			De novembre à juin		
		suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	30.0	60.0	30.0	25.0	0	25.0	7.0	80.0	7.0
	Maxi	230.0	110.0	230.0	100.0	0	100.0	80.0	80.0	80.0
	Moy	67.7	90.0	76.7	53.6	0	53.6	45.7	80.0	54.2
Ecole Élémentaire (132 élèves)	Mini	10.0	40.0	10.0	11.0	17.0	11.0	10.0	90.0	10.0
	Maxi	610.0	156.0	610.0	130.0	250.0	310.0	200.0	90.0	200.0
	Moy	71.9	93.1	89.2	49.8	116.6	67.8	80.5	90.0	82.5
Collège (164 élèves)	Mini	20.0	20.0	20.0	20.0	25.0	20.0	30.0	0	10.0
	Maxi	250.0	610.0	690.0	105.0	125.0	152.0	305.0	0	305.0
	Moy	64.2	111.0	72.9	66.3	74.2	74.2	101.3	0	101.3
Lycée (108 élèves)	Mini	15.0	30.0	15.0	50.0	17.0	17.0	7.0	25.0	20.0
	Maxi	250.0	202.0	310.0	290.0	116.0	290.0	150.0	110.0	150.0
	Moy	87.1	93.0	92.5	100.6	57.5	84.3	61.4	67.5	66.9

Evolution générale des dépenses de cotisations au cours de l'année

A tous les niveaux scolaires on constate que le montant moyen des dépenses de cotisation est assez semblable d'une période à l'autre sauf au collège où il est plus élevé lors de la dernière période que lors des deux précédentes.

Le plus souvent, le montant moyen des dépenses d'initiative familiale est plus élevé que celui des dépenses effectuées suite à prescription de l'institution scolaire : c'est particulièrement vrai de la maternelle au collège, ça l'est un peu moins au lycée pour lequel, lors de la seconde période c'est le montant moyen dépensé suite à demande de l'établissement qui est nettement supérieur à celui dépensé de la propre initiative des familles (100 francs contre 57) et où les deux montants sont à peu près égaux lors de la dernière période (61 et 67 francs).

Le montant moyen des dépenses de cotisations est moins nettement hiérarchisé que les autres postes de dépenses précédemment étudiés (fournitures, équipement spécifiques et livres, notamment) selon les niveaux scolaires : on notera, par exemple, que le montant moyen de cette dépense est supérieur au collège et à l'école élémentaire sur la dernière période qu'au lycée (respectivement 101.3 et 82 francs contre 67).

2.5.2 La dépense annuelle de cotisations

Sur l'ensemble de l'année scolaire, le total des dépenses en cotisations se distribue dans notre échantillon entre 7 et 790 francs, la moyenne se situant à 99.3 francs, sachant que celle-ci ne varie qu'assez faiblement d'un niveau scolaire à l'autre : 85 francs à la maternelle, 95 à l'école élémentaire, 99.5 et 110 francs respectivement pour le collège et le lycée.

De la même façon on constate qu'à tous les niveaux scolaires, le pourcentage d'élèves concernés par ce type de dépenses est assez semblable : 71 % à la maternelle et à l'école élémentaire, 78% et 65% respectivement pour le collège et le lycée.

D'autre part on notera que contrairement au trois autres niveaux scolaires, le montant moyen des dépenses de cotisations effectuées suite à une demande de l'établissement scolaire est supérieur, au lycée, à celui des dépenses d'initiative familiale (101 contre 81 francs).

		Dépenses de cotisations (moyenne en F) sur l'année scolaire entière			
		% d'élèves concernés par ce type de dépenses	suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	Mini	71.4%	7.0	60.0	7.0
	Maxi		300.0	110.0	300.0
	Moy		69.9	87.5	85.1
Ecole Elémentaire (132 élèves)	Mini	71.2%	10.0	17.0	10.0
	Maxi		770.0	250.0	770.0
	Moy		75.3	100.5	94.7
Collège (164 élèves)	Mini	78.0%	20.0	20.0	20.0
	Maxi		305.0	610.0	790.0
	Moy		84.4	93.9	99.5
Lycée (108 élèves)	Mini	65.7%	15.0	17.0	15.0
	Maxi		290.0	220.0	420.0
	Moy		101.6	81.5	109.9

Autour de ces moyennes, la dispersion est assez faible si l'on met de côté quelques valeurs extrêmes atypiques que nous écarterons ensuite de l'analyse, compte tenu de la difficulté à établir nettement la nature exacte de la somme reportée dans le carnet de compte n°1¹⁰. L'écart-type de la distribution du montant annuel de la dépense en cotisation est de 66 francs en maternelle, 113 à l'école élémentaire, 94 et 77 francs respectivement pour le collège et le lycée. A l'école élémentaire, ils ne sont que deux élèves à présenter un total de dépense supérieur à 400 francs, au collège et au lycée un seul élève à chaque niveau dépasse le montant total de 300 francs.

Le tableau de la page suivante présente les résultats du modèles expliquant la variété du montant annuel de la dépense en cotisations. De tous les postes de dépenses étudiés c'est celui pour lequel, les variables disponibles expliquent le moins fortement la variété du montant : seulement 10%.

Contrairement aux autres postes de dépenses ce n'est pas le niveau de scolarisation qui détermine principalement le montant annuel de cette dépense mais les caractéristiques de la famille (2.5% contre 8.2%).

10 . Il s'agit de trois enfants de la même famille qui ont « déclaré » 610 francs de cotisations dans le premier carnet de compte et qui correspondent, de fait, au montant maximum des distributions de la dépense annuelle pour l'école élémentaire et le collège. Si l'on recalcule la moyenne de ces deux distributions sans ces valeurs extrêmes on obtient les valeurs suivantes : 81.8 à l'école élémentaire (contre 94.7) et 94.1 au collège (contre 99.5).

Variables explicatives		Montant annuel des dépenses de cotisations	
référence	active	Coef.	Sign.
Caractéristiques individuelles des enfants			
école maternelle	école élémentaire	- 1.1	ns
	Collège	+ 12.2	ns
	lycée filières ens. général	+ 13.6	ns
	lycée filières professionnelles	+ 8.5	ns
	lycée filières technologiques	+ 25.7	ns
	filières agricoles	+ 170.5	*
	secondaire court	- 13.9	ns
garçon	Fille	- 10.9	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
ouvrier	agriculteur	+ 10.7	ns
	commerçant	+ 51.9	*
	prof.lib/cadre sup	+ 44.6	**
	prof. intermédiaire	+ 30.7	*
	employé	+ 26.9	*
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	- 9.3	ns
	commerçante	- 8.5	ns
	ouvrière	- 2.7	ns
	prof. intermédiaire	+ 32.5	*
	employée	+ 15.3	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		- 0.0028	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		- 4.4	ns
Nationalité du père			
française	étrangère	- 20.5	ns
Nationalité de la mère			
française	étrangère	- 27.3	ns
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	+ 8.6	ns
Constante		+ 31.7	ns
R ²		10.20	

Seule la différence entre le montant de cotisations versées par les élèves scolarisés dans les filières agricoles et celui versé par les élèves de maternelle est significative (plus de 170 francs en plus).

Les élèves dont le père est commerçant/chef d'entreprise, cadre supérieur, employé ou exerce une profession intermédiaire dépensent significativement un peu plus en cotisations que les enfants d'ouvriers (respectivement 52F, 45 F, 27 F et 31 F). Il en va de même pour les enfants dont la mère exerce une profession intermédiaire par rapport à ceux dont la mère est cadre supérieur (32 francs de plus). Notons également que ni le niveau de ressources financières, ni la taille, ni le milieu géographique de résidence de la famille n'exercent une influence significative sur le montant dépensé en cotisations au cours de l'année scolaire.

2.6 Les aides à la scolarité

Dans les carnets de compte n°2 et 3 une fiche complémentaire était destinée à enregistrer l'ensemble des aides financières perçues par les familles par divers organismes. Les aides spécifiques (pour la restauration et le transport scolaire, par exemple) seront intégrées à l'analyse des dépenses correspondantes. Dans ce chapitre nous allons examiner les aides à la scolarité : les bourses d'état, les fonds sociaux collégien et lycéen, l'allocation de rentrée scolaire et un ensemble d'autres aides que nous allons détailler par la suite.

2.6.1 La probabilité d'obtenir une aide à la scolarité

Dans l'ensemble de l'échantillon, 27% des élèves ont obtenu au moins une aide financière à la scolarité, toutes catégories confondues : ce sont les lycéens qui sont les plus nombreux à obtenir un aide (42% d'entre eux en perçoivent au moins une), un quart des collégiens et des élèves de l'école élémentaire bénéficient également d'une aide et un seul élève de maternelle est dans ce cas. Pour les élèves de l'école primaire il s'agit majoritairement de l'allocation de rentrée scolaire, seuls quatre d'entre eux bénéficient d'une autre aide émanant de comité d'entreprise.

Nous avons estimé un modèle expliquant la probabilité, pour un élève de l'échantillon, d'obtenir au moins une aide financière dans l'année scolaire en fonction de son niveau de scolarisation, de la taille et du niveau de ressources financières de leur famille.

L'ensemble de ces variables expliquent, à elles seules, 63% de la probabilité d'obtenir une aide financière à la scolarité.

Variables explicatives		Probabilité d'obtenir une aide à la scolarité	
référence	active	Coef.	Sign.
Niveau de scolarisation			
Ecole primaire	Collège	+ 0.07	ns
	lycée	+ 0.26	***
Ressources financières de la famille (en KF)		- 0.00029	***
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		+ 0.16	***
Constante		+ 0.22	ns
R ²		0.635	

Comme attendu, plus le niveau de ressources financières de la famille est élevé, plus la probabilité d'obtenir une aide est faible (3% par tranche de 10 000 F de ressources annuelles), cette probabilité est significativement plus forte pour les lycéens que pour les élèves scolarisés en primaire (26% de plus), la différence avec les collégiens n'est pas significative. Enfin, la probabilité d'obtenir une aide s'accroît également en fonction de la taille de la famille (+ 16% par enfant présent dans la famille).

2.6.2 Les différentes aides financières : bénéficiaires et montant

Nous avons regroupé les différentes aides financières à la scolarité en sept catégories différentes, nous détaillons ci-dessous, pour chaque catégorie, le nombre d'élèves qui en bénéficient et la distribution des sommes correspondantes.

L'allocation de rentrée scolaire

Un cinquième de l'ensemble des élèves ont obtenu cette allocation, excepté en maternelle où cette aide ne concerne qu'un seul élève, on trouve proportionnellement presque autant de bénéficiaires dans chacun des trois autres niveaux scolaires : 31% des élèves d'école élémentaire, 37% des collégiens et 30% des lycéens. A la date de l'enquête son montant forfaitaire s'élevait à 1600F, par enfant, quelque soit la taille de la famille.

La bourse des collèges

Elle concerne 5% des collégiens de notre échantillon et son montant se distribue de 117 à 2000 francs, son montant moyen s'établissant à près de 500 francs (494 F exactement).

La bourse des lycées

3.6% des lycéens de notre échantillon ont bénéficié de cette aide qui se distribue entre 500 et 3 900 francs, son montant moyen s'établit à 1900 francs.

Le fonds social collégien

Il concerne deux élèves seulement pour une somme de 500 F chacun.

Le fonds social lycéen

Seuls quatre lycéens ont reçu une aide de cette nature, son montant moyen s'élève à 750 francs pour un minimum de 322 francs et un maximum de 1315 francs.

Les autres bourses scolaires

Il s'agit essentiellement de bourses départementales versées par les conseils généraux, elles ont bénéficié à 3% des élèves de l'échantillon, à peu près à part égale entre lycéens et collégiens. Son montant moyen se monte à 962 francs pour un minimum de 351 francs et un maximum de 3800 francs.

Les autres aides à la scolarité

L'ensemble des autres aides financières ont été regroupées dans cette catégorie, il s'agit principalement d'aides versées par les employeurs et comités d'entreprise, notamment à l'occasion de la rentrée scolaire. Près de 5% des élèves en ont bénéficié pour un minimum de 142 francs et un maximum de 1 800 francs, la moyenne étant de 532 francs.

2.6.3 Le montant total des aides perçues

Pour chaque élève bénéficiant d'au moins une aide financière, nous avons additionné le montant de l'ensemble des sommes perçues. Ce montant total d'aide financière se distribue de 142 francs à 6240 francs, la moyenne s'établit à 1714 francs pour l'ensemble des élèves concernés : elle est un peu inférieure pour les élèves d'école élémentaire (1455 francs) et les collégiens (1563 francs), et supérieure pour les lycéens (un peu plus de 2000 francs).

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'un modèle expliquant le montant total des aides financières perçues sur l'ensemble de la population d'élèves concernés. L'ensemble de ces variables expliquent près de 20% de la variété des sommes perçues.

Variables explicatives		Montant total des aides financières à la scolarité	
référence	active	Coef.	Sign.
Niveau de scolarisation			
Ecole primaire	collège	- 24.0	ns
	lycée filières ens. général	+ 315.9	ns
	lycée filières professionnelles	+ 1585.7	*
	lycée filières technologiques	+ 595.3	ns
	secondaire court	+ 611.7	*
Caractéristiques des familles			
Ressources financières de la famille (en KF)		- 0.41	*
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		+ 127.9	ns
Constante		+ .739.3	***
R ²		19.2	

Les lycéens des filières professionnelles et ceux du secondaire court obtiennent un montant d'aide financière significativement plus important que les élèves de primaire (respectivement plus de 1500 francs et plus de 600 francs en plus), les écarts avec les autres niveaux scolaires n'étant pas significatifs. On constate également que plus le niveau de ressources financières des familles est élevé, plus le montant des aides perçues est faible (- 41 francs par tranche de 10 00 francs de ressources annuelles). Enfin, toutes choses égales par ailleurs, la taille de la famille n'exerce pas d'impact significatif sur le montant total des aides reçues.

2.7 La dépense totale annuelle

Pour résumer les descriptions qui précèdent on peut dresser un tableau synthétique de la hiérarchisation des dépenses scolaires « ordinaires » annuelles dans les différentes catégories observées.

Du point de vue du nombre d'élèves concernés pas chacun des postes de dépenses :

ce sont ***les fournitures scolaires qui arrivent en tête*** : près de 92% des élèves de l'échantillon ont effectué au moins une dépense de cette nature au cours de l'année scolaire. Cela concerne, cependant, surtout les élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée, seulement 20% des élèves scolarisés en maternelle font au moins un achat de fournitures scolaires.

Les dépenses relatives aux frais administratifs et aux cotisations concernent également un nombre important d'élèves (73% de l'ensemble environ pour chacune de ces deux catégories), pour ces dernières elles concernent de façon à peu près équivalente les différents niveaux scolaires, les frais administratifs, eux, concernent plus fortement le second degré (plus de 85% de l'ensemble des collégiens et lycéens) que les élèves du 1^{er} degré (entre 50 et 60% d'entre eux).

Les dépenses liées à l'achat d'équipement scolaires spécifiques concernent 60% des élèves, de façon à peu près similaire à tous les niveaux scolaires.

Enfin, *les livres scolaires* est le poste de dépenses qui concerne le plus faible nombre d'élèves en moyenne (57%) mais au lycée, il concerne presque autant d'élèves que les fournitures scolaires (92 % contre 96%), au collège près de 80% d'élèves font l'achat d'au moins un livre dans l'année.

Du point de vue du montant moyen de chacun des postes de dépenses considérés :

ce sont également les fournitures scolaires qui arrivent en tête : c'est donc le poste de dépense qui concerne à la fois le plus grand nombre d'élèves et celui qui, en moyenne, coûte le plus cher (464 F), avec cependant une progressivité des coûts en fonction du niveau de scolarisation.

Les équipements scolaires spécifiques ainsi que les livres scolaires arrivent en seconde position (aux alentours de 350 francs chacun, en moyenne, par an). Là aussi, il y a progressivité du montant moyen annuel de ces deux postes de dépenses selon le niveau de scolarisation.

Les frais administratifs représentent une dépense annuelle, en moyenne, d'un peu plus de 100 francs, *les cotisations* d'un peu moins de 100 francs, *moyennes à peu équivalentes aux différents niveaux de scolarisation.*

Du point de vue des différents facteurs expliquant la variété du montant annuel des dépenses scolaires « ordinaires » :

d'une façon générale, les caractéristiques des familles expliquent, à elles seules, de 7 à 8 % de la variété du montant des dépenses annuelles dans chacun des cinq postes de dépenses étudiés.

Le niveau de scolarisation explique à lui seul de 2.5% (pour les cotisations) à 62% (pour les livres) de la variété des montants annuels de dépenses scolaires « ordinaires ».

C'est le niveau de scolarisation qui détermine beaucoup plus fortement que les caractéristiques familiales le montant annuel des dépenses dans quatre des cinq catégories, l'exception concerne les cotisations.

Sur l'ensemble de la population, nous avons ensuite additionné les dépenses de chaque enfant dans les différentes catégories de dépenses pour arriver à une somme correspondant au montant total des dépenses de scolarité dites « ordinaires » sur l'année.

Le tableau ci-dessous présente, par niveau scolaire, le montant moyen de ce total annuel des dépenses ainsi que le montant moyen annuel des dépenses effectuées suite à prescription de l'établissement scolaire et celui des dépenses d'initiative familiale.

		Total des dépenses de scolarité « ordinaires » (moyenne en F) sur l'année scolaire entière		
		suite à prescription scolaire	d'initiative familiale	Total
Ecole Maternelle (35 élèves)	% d'élèves concernés	93%	43%	91%
	Mini	25.0	10.0	30.0
	Maxi	335.0	494.0	839.0
	Moyenne	136.4	109.7	192.6
Ecole Elémentaire (132 élèves)	% d'élèves concernés	90%	75%	100%
	Mini	20.0	4.0	58.0
	Maxi	1852.0	1800.0	2002.0
	Moyenne	370.0	254.7	526.5
Collège (164 élèves)	% d'élèves concernés	98.8%	87.1%	100%
	Mini	55.0	6.0	124.0
	Maxi	3025.0	1546.0	3565.0
	Moyenne	833.8	349.8	1137.3
Lycée (108 élèves)	% d'élèves concernés	98%	77%	100%
	Mini	49.0	17.0	88.0
	Maxi	3759.0	2709.0	4890.0
	Moyenne	1328.9	452.5	1677.0

Dans l'ensemble de l'échantillon, *seuls trois enfants scolarisés en maternelle n'ont effectué aucune dépense de scolarité dites « ordinaires » au cours de l'année scolaire*. Sur la population d'élèves ayant effectué au moins une dépense de cette nature, le total annuel de ces dépenses se distribue entre 30 et 4890 francs, la moyenne se situant à 1014 francs avec un écart-type de 750.9 francs. Cette moyenne varie cependant fortement d'un niveau scolaire à l'autre : de 192 francs en maternelle à plus de 1600 francs en lycée.

A tous les niveaux scolaires, le montant moyen des dépenses effectuées suite à demande institutionnelle est toujours plus élevé que le montant des dépenses d'initiative familiale. La part que représente, pour chaque enfant, ces dépenses d'initiative familiale dans le total annuel varie de 0% (pour 94 élèves de l'échantillon, dont presque la moitié des élèves de maternelle, un quart des élèves d'école élémentaire, 13% des collégiens et 23% des lycéens) à 100% (pour 18 d'entre eux, principalement des élèves d'école élémentaire), la moyenne se situant à 28%.

Pour chaque niveau de scolarisation, la variété autour de ces montants moyens est cependant assez importante, pour le montant total annuel, l'écart-type de la distribution est de 152 francs en maternelle, 386 francs à l'école élémentaire, 541 et 839 francs, respectivement pour le collège et le lycée.

Le tableau de la page suivante présente les résultats du modèle qui explique la variété du montant total annuel de ces dépenses de scolarité « ordinaires ».

L'ensemble des variables disponibles explique près de la moitié de la variété de ce montant dans l'échantillon. Les caractéristiques des familles ne sont responsables, à elles seules, que de 5% de la variété de ce montant, le niveau de scolarisation explique à lui seul plus de 42% de celle-ci.

Variables explicatives		Montant annuel des dépenses de scolarité « ordinaire »	
référence	active	Coef.	Sign.
Caractéristiques individuelles des enfants			
école maternelle	école élémentaire	+ 341.9	**
	collège	+ 954.9	***
	lycée filières ens. général	+ 1575.1	***
	lycée filières professionnelles	+ 1249.5	***
	lycée filières technologiques	+ 1340.8	***
	filières agricoles	+ 1039.6	*
	secondaire court	+ 1609.2	***
Garçon	filles	- 59.1	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
Ouvrier	agriculteur	- 395.3	ns
	commerçant	+ 255.0	ns
	prof.lib/cadre sup	+ 119.5	ns
	prof. intermédiaire	+ 170.6	*
	employé	+ 112.7	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	+ 212.2	ns
	commerçante	- 150.6	ns
	ouvrière	+ 164.8	ns
	prof. intermédiaire	- 46.8	ns
	employée	+ 52.8	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		+ 0.008	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		- 86.1	**
Nationalité du père			
française	étrangère	- 223.1	ns
Nationalité de la mère			
française	étrangère	+ 261.6	ns
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	+ 0.7	ns
Constante		319.0	*
R ²		47.46	

Ce sont les élèves scolarisés dans les filières du secondaire court (CAP, BEP et apprentissage) qui dépensent significativement le plus comparés aux élèves de maternelle pour ces dépenses de scolarité « ordinaires » (plus de 1600 francs de plus). Viennent ensuite par ordre décroissant, les lycéens des filières de l'enseignement général (plus de 1500 de plus), ceux des filières technologiques (plus de 1300 francs de plus), puis ceux des filières professionnelles (plus de 1200 francs de plus), les élèves scolarisés dans l'enseignement

agricole (environ 1000 francs de plus) enfin *les collégiens* (un peu moins de 1000 francs de plus) et *les élèves de l'école élémentaire* dont l'écart avec ceux scolarisés en maternelle s'élève à environ 340 francs.

Par ailleurs, *on notera que les élèves dont le père exerce une profession intermédiaire dépensent un peu plus que les enfants d'ouvriers* (170 francs de plus) *et que plus la taille de la famille est importante moins on dépense, par enfant* (86 francs par enfant présent dans la famille). *Signalons enfin que ni la nationalité des parents, ni leur zone géographique de résidence, ni le niveau de ressources financières de la famille ne présentent d'impact significatif sur le montant annuel des dépenses de scolarité ordinaires.*

III. Les dépenses de transport scolaire

En ce qui concerne le transport scolaire une première analyse a été conduite à ce sujet dans le rapport intermédiaire sur la population de départ (soit 1731 enfants issus des 815 familles présentes au début de l'enquête). Elle portait essentiellement sur les pratiques des élèves : moyens de transport utilisés, probabilité d'utiliser tel ou tel moyen de transport selon le niveau de scolarisation et les caractéristiques des familles, probabilité de recevoir une aide financière pour le transport scolaire. Compte tenu de la taille réduite de l'échantillon final, nous avons préféré, concernant la description des pratiques relatives au transport scolaire représenter, ici, de façon synthétique, les principaux résultats obtenus sur la population totale.

Dans un second temps, l'analyse des dépenses familiales en matière de transport scolaire sera, elle, conduite sur la seule population d'élèves pour lesquels nous possédons les données des trois carnets de compte (soit les 439 enfants des 215 familles, échantillon présenté dans la première partie du présent rapport).

3.1 Les pratiques

Une grande majorité des élèves de l'échantillon d'origine (67,5%) sont scolarisés à moins de 5 kilomètres de leur domicile, 13 % d'entre eux entre 5 et 10 kilomètres, 14 % entre 10 et 50 kilomètres et une petite minorité (moins de 3%) se rend à plus de 50 kilomètres (ce sont principalement des lycéens).

La très grande majorité des élèves de l'échantillon utilise un seul moyen de locomotion pour se rendre sur son lieu de scolarisation : pour 35 % d'entre eux ils s'y rendent à pied. Les autres moyens de locomotion sont par ordre d'importance : la voiture familiale (26%), le transport en commun scolaire (20,5%) et les transports en commun non spécifiquement scolaires (11,2%). Les utilisateurs de deux roues et de voiture autre que celles de la famille sont assez minoritaires (respectivement 4% et 0,5%).

On ne trouve qu'un peu plus de 8% des élèves de l'école primaire qui utilisent les transports en commun, 40 % d'entre eux utilisent la voiture familiale et 45% se rendent à l'école à pied. Une petite majorité de collégiens utilise les transports en commun mais un peu plus d'un tiers d'entre eux vont également au collège à pied (41 % contre 34,3%). Enfin plus de la moitié

(53,5%) des lycéens utilise le bus et 7% d'entre eux le train, ils sont également 12% à se rendre au lycée à pied.

Les moyens de transport utilisés sont également liés au type de territoire géographique. Ainsi les élèves qui habitent des zones rurales isolées utilisent en très grande majorité (77,6%) les transports en commun, alors que ceux des pôles ruraux sont majoritaires à se rendre à l'école en voiture familiale ou à pied. En zone urbaine, près de la moitié des élèves se rendent sur leur lieu de scolarisation à pied (60% même en ZUS) et les réseaux de transports en commun "traditionnels" sont davantage utilisés que des réseaux à vocation spécifiquement scolaire (22% contre 5% dans les villes de plus de 100 000 habitants par exemple) sauf pour les élèves habitant les banlieues (hors ZUS) des agglomérations (20% contre 12%).

Pour estimer l'impact respectif de ces différents facteurs sur les modes de déplacement domicile/lieu de scolarisation, nous avons estimé deux modèles logistiques qui mesurent la probabilité pour un enfant de l'échantillon de les utiliser.

Le premier modèle, estime la probabilité pour un enfant de se rendre à l'école à pied : dans l'échantillon *la probabilité moyenne* (rapport du nombre d'enfants étant dans ce cas sur le total d'enfants) *est de 34,6%*, les résultats de ce modèle, présentés dans le tableau ci-dessous, indiquent l'impact marginal de chaque variable sur cette probabilité moyenne.

Variables explicatives		Probabilité pour un élève de se rendre à l'école à pied	
référence	active	Probabilité marginale	Significativité
Niveau de scolarisation			
école primaire	collège	0,18	***
	lycée	0,16	**
Zones géographiques			
grande ville	rural isolé	-0,27	ns
	périph pôle rural	-0,16	*
	pôle rural	-0,21	**
	ZUS	0,15	*
	banlieues hors ZUS	-0,13	*
	ville 20/100000 hab	-0,02	ns
	ville 100 000 hab	0,01	ns
Distance (en kilomètres)		-0,38	***
Constante		1,78	
D de Somer		0.872	

L'ensemble des variables introduites dans ce modèle est très prédictif de la probabilité du fait étudié puisque le D de Somer est élevé : 87,2% de la probabilité de se rendre à l'école à pied est expliqué par les variables explicatives ici présentes.

On constate, sans surprise, que la distance domicile/lieu de scolarisation joue dans le sens attendu : plus l'école est éloignée, plus la probabilité de s'y rendre à pied est faible. Par ailleurs, le niveau de scolarisation a également un impact significatif, à distance domicile/école donnée, les collégiens ont une plus forte probabilité (18%) d'aller au collège à

ped que les élèves de l'école primaire, les lycéens également mais un peu plus faiblement (16%). Enfin, *à distance domicile/école et niveau de scolarisation donnés, les élèves habitant en milieu rural ou dans les banlieues de villes moyennes ont une probabilité moins grande que les élèves résidant dans de grandes villes de se rendre à l'école à pied* (de -13% à -27% selon les zones considérées), *contrairement à ceux résidant en ZUS qui, eux, ont une probabilité plus forte (15%) que les élèves du centre des grandes villes d'utiliser ce mode de déplacement.*

Le second modèle, dont les résultats sont présentés dans le tableau de la page suivante, estime sur la population d'élèves qui utilisent un moyen de transport pour faire le trajet lieu de scolarisation/domicile¹¹ *la probabilité d'avoir recours à un véhicule personnel (voiture familiale, celle des voisins et amis, ou un deux roues) plutôt qu'aux transports en commun.*

On constate que les collégiens et les lycéens ont une probabilité beaucoup plus faible d'utiliser ces moyens de transport que les élèves du primaire (respectivement -64% et -74%) et qu'en général *plus on habite en milieu urbanisé, plus on a de probabilité d'y avoir recours, particulièrement pour les élèves habitant des villes entre 20 et 100 000 habitants : 70% de plus qu'en milieu rural isolé.*

Variables explicatives		Probabilité pour un élève d'utiliser un moyen de transport personnel	
Référence	active	Prob. marginale	Sign.
Niveau de scolarisation			
école primaire	collège	-0,64	***
	lycée	-0,74	***
Zones géographiques			
rural isolé	périph pôle rural	0,38	***
	pôle rural	0,58	***
	ZUS	0,29	**
	banlieues hors ZUS	0,48	***
	ville 20/100000 hab	0,70	***
	ville 100 000 hab	0,43	***
	grande ville	0,45	***
Sit. professionnelle de la mère			
sans activité	activité à temps plein	0,13	**
	activité à temps partiel	0,11	*
Distance (en kilomètres)		-0,00004	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		0,00008	**
Constante		-0,77	
D de Somer		0.665	

Les enfants dont la mère travaille ont une probabilité plus forte d'utiliser ce moyen de déplacement (entre 11 et 13% selon le temps de travail) que ceux dont la mère est au foyer : peut-être par le biais de la mutualisation des déplacements familiaux (la mère déposant les enfants en allant travailler) ? Par ailleurs, toutes choses égales par ailleurs, les ressources financières des familles exercent un impact significativement positif : plus celles-ci sont

11 . on a donc exclu ceux qui déclarent se rendre à l'école à pied, le modèle est estimé sur la population restante c'est à dire auprès de 1081 élèves sur les 1731 au total.

importantes plus la probabilité d'utiliser un moyen de transport personnel pour se rendre à l'école augmente. Cet impact est cependant assez limité (+ 0,8% de probabilité pour 10000F de ressources annuelles supplémentaires). Par contre, la distance école/domicile n'a pas d'impact significatif sur cette pratique.

Enfin, nous disposons également de *renseignements sur le financement du transport scolaire* : *si les familles de 44 % des élèves ne déboursent rien pour le transport scolaire* (soit que leurs enfants se rendent à l'école à pied (80%), soit qu'ils bénéficient d'une gratuité des transports (20%)), *celles de 41% des élèves ont ce transport entièrement à leur charge* (67% d'entre eux bénéficient de la voiture familiale ou d'un "deux roues", 33% utilisent les transports en commun), et *un peu moins de 10 % des élèves bénéficient d'une réduction* (ce sont des enfants utilisant très majoritairement les transports en commun).

Nous avons estimé *un modèle expliquant, sur la population d'enfants utilisant des moyens de transport pour se rendre sur leur lieu de scolarisation* (en excluant donc ceux qui s'y rendent à pied), *leur probabilité d'avoir une prise en charge, au moins partielle, des coûts afférents* (élèves dont les parents déclarent bénéficier soit de la gratuité, soit d'une réduction).

Variables explicatives		Probabilité pour un élève de bénéficier d'une prise en charge des coûts de transports scolaires	
référence	active	Probabilité marginale	Significativité
Niveau de scolarisation			
école primaire	collège	0,32	***
	lycée	0,36	***
Zones géographiques			
rural isolé	périph pôle rural	-0,30	***
	pôle rural	-0,39	***
	ZUS	-0,35	***
	banlieues hors ZUS	-0,31	***
	ville 20/100000 hab	-0,69	***
	ville 100 000 hab	-0,40	***
	grande ville	-0,35	***
Distance (en kilomètres)		0,0006	ns
Constante		-0,66	
D de Somer		0.528	

On constate qu'*il est d'autant plus probable d'obtenir une prise en charge des frais de transport scolaire dans les niveaux les plus élevés de la scolarité* (+ 32% chez les collégiens et +36% chez les lycéens par rapport aux élèves du primaire).

Par ailleurs, *cette probabilité est significativement plus faible lorsqu'on réside ailleurs qu'en zone rurale isolée* (entre -30% et - 40%) *et particulièrement pour les élèves habitant les villes de 20 à 100 000 habitants* (- 69%) : résultat qu'il faut sans doute rapprocher de celui obtenu plus haut qui montrait que les élèves habitant ces villes recouraient plus fréquemment que les autres à un moyen de transport personnel (pour lesquels ils n'existe aucune forme d'aide financière). Enfin, toutes choses égales par ailleurs, la distance domicile/lieu de scolarisation n'a pas d'impact significatif sur la probabilité de prise en charge. Nous avons

également tenté d'introduire le niveau de ressources financières des familles dans ce modèle : mais le gain en pouvoir explicatif est très faible et l'impact (négatif) est non significatif.

3.2 La contribution financière familiale

Nous avons pu étudier la variation de la contribution financière des familles en matière de transport scolaire sur la population des 439 élèves pour lesquels nous disposons des données des trois carnets de compte.

Tout comme dans l'échantillon d'origine, la très grande majorité des enfants de l'échantillon final (74%) est scolarisé à moins de 5 kilomètres de leur domicile, environ 12 % d'entre eux entre 5 et 10 kilomètres et autant entre 10 et 50 kilomètres, les distances supérieures à 50 kilomètres concernant une très petite minorité d'enfants : deux élèves d'école élémentaire, deux collégiens et quatre lycéens, deux d'entre eux résidant en milieu rural et quatre en zone urbaine (scolarisés dans une autre ville que celle où leur famille réside).

Plus du tiers de l'ensemble des élèves se rendent à l'école à pied (37.6 %), 23% en voiture familiale, 17% en transport commun spécifiquement scolaire, et 14% en transport en commun « traditionnel », seuls 6 élèves utilisent le train.

Le montant annuel des dépenses familiales de transport scolaire

Le montant annuel des dépenses en transport scolaire a été obtenu, pour chaque élève, en additionnant les sommes déclarées dans les trois carnets de compte. Pour les élèves recevant une aide financière directe pour ce poste de dépenses, nous avons déduit le montant de cette aide des sommes déclarées par la famille. Dans l'échantillon, ils ne sont que cinq élèves dans ce cas : il s'agit tous d'élèves scolarisés dans le secondaire court qui bénéficient d'un forfait d'aide au transport de la part du Conseil Général.

Signalons, au passage, que selon les modes de transport utilisés les périodes de dépenses varient : lorsque les enfants utilisent les transports en communs scolaires, les sommes sont versées soit à l'année, soit par trimestre, lorsque les enfants utilisent les réseaux de transport en commun « traditionnels », les pratiques sont plus variées : abonnement au mois, ou à la semaine.

Sur l'ensemble des 439 élèves, 40% d'entre eux ne dépensent rien en matière de transport scolaire : soit qu'ils se rendent à l'école à pied (92% d'entre eux), soit qu'ils bénéficient de la gratuité complète (cela concerne 14 élèves dont un élève de maternelle, 6 collégiens et 7 lycéens, trois d'entre eux résident en milieu rural et 11 en zone urbaine, banlieues et ville de moins de 100 000 habitants).

Les familles de 43% des élèves déclarent avoir complètement à leur charge les frais de transport et 11 % des élèves ont une prise en charge partielle des coûts de transport scolaires. Sur cette population d'élèves qui acquittent une partie, au moins, de leurs frais de transport, nous ne disposons du montant total des dépenses pour seulement 44% d'entre eux (soit 119 élèves) : les autres n'ont pas enregistré de dépenses de transport dans les carnets de compte, ce sont à 80% des élèves qui déclarent utiliser un moyen de transport personnel (voiture familiale ou autre voiture, véhicule à deux roues).

Dans les cas où les familles déclaraient utiliser un moyen de transport personnel pour emmener leur enfant à l'école, elles étaient invitées à en estimer le coût afférent. Au résultat, il apparaît que très peu d'entre elles l'ont fait : sur les 100 élèves déclarant cette pratique seuls huit ont déclaré des sommes correspondantes, pour la moitié d'entre eux, la distance domicile/lieu de scolarisation est assez élevée (supérieure à 45 kilomètres) et donc, les sommes en jeu, importantes. On peut penser que dans les autres cas, les familles ont estimé ce coût négligeable ou bien encore comme étant intégré, de fait, à d'autres pratiques familiales (déplacements domicile/lieu de travail, déplacement quotidiens ordinaires ...) et donc ne relevant pas à leurs yeux de dépenses spécifiquement « scolaires » : 11% des enfants allant à l'école en voiture familiale sont scolarisés à moins d'un kilomètre du domicile familial, 73% entre un et 5 kilomètres.

Le tableau ci-après présente le montant annuel moyen des dépenses en transport scolaires sur la population des 115 collégiens et lycéens pour lesquels nous disposons de cette donnée, on notera qu'aucun élève de maternelle n'est concerné. Pour ce qui est de l'école élémentaire, nous ne disposons de données que pour quatre élèves seulement, ce qui correspond à des situations extrêmement marginales et à des coûts assez importants au moins pour trois d'entre eux (entre 1650 et 1800 francs)¹². Pour toutes ces raisons, nous ne les intégrerons par la suite dans nos analyses.

	Dépenses de transport scolaire sur l'année scolaire entière		
	(en francs)		
	minimum	maximum	moyenne
Collège (59 élèves)	60.0	2464.0	481.6
Lycée (56 élèves)	90.0	4409.0	825.9
Total (115 élèves)	60.0	4409.0	673.8

Pour les élèves restants, on constate qu'en moyenne, le montant annuel dépensé pour le transport des lycéens est plus élevé que celui des collégiens. Cependant, la variation autour de ces moyennes est assez importante puisque l'écart-type de la distribution est de 473 francs pour le collège et de 1103 francs pour le lycée.

Le tableau de la page suivante présente les résultats d'un modèle qui cherche à expliquer la variété de ce montant annuel des dépenses en transport scolaire sur la population de ces 115 élèves.

Nous avons introduit successivement trois groupes de variables explicatives dans ce modèle : le niveau de scolarisation explique à lui seul 26% de la variété du montant annuel des dépenses de transport scolaire, les caractéristiques familiales 16% et les caractéristiques relatives au mode de transport (distance domicile/lieu de scolarisation, mode de transport et aide financière) 42%. Introduites ensemble dans le modèle ces variables expliquent près de 70% de la variété de ces dépenses.

12 . Ces trois élèves sont scolarisés dans la même grande ville, empruntent les transports communs « traditionnels », deux d'entre eux sont frères et sœurs (les autres enfants de la famille sont collégiens pour lesquels il n'y a pas de frais de transport) : il s'agit sans doute là d'une scolarisation en dehors de la carte scolaire. La troisième élève est scolarisée dans une classe à horaires aménagés « musique » qui se trouve loin du domicile.

Du point de vue du niveau de scolarisation, on ne note pas de différence significative du montant annuel des dépenses en transport scolaire entre les lycéens et les collégiens sauf pour la filière agricole mais qui n'est représentée, dans l'échantillon, que par un seul élève.

Variables explicatives		Montant annuel des dépenses de transport scolaire (115 élèves)	
Référence	active	Coef.	Sign.
Niveau de scolarisation			
Collège	lycée filières ens. général	- 35.9	ns
	lycée filières professionnelles	- 272.3	ns
	lycée filières technologiques	- 273.1	ns
	filières agricoles	+ 3062.4	***
	secondaire court	- 271.6	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
Ouvrier	agriculteur	- 407.8	ns
	commerçant, artisan, chef d'ent.	- 477.2	*
	prof.lib/cadre sup	- 164.8	ns
	prof. intermédiaire	- 27.8	ns
	employé	- 159.0	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	+ 469.4	ns
	Commerçante, artisan, chef d'ent.	+ 381.6	ns
	ouvrière	- 338.3	ns
	prof. intermédiaire	- 151.5	ns
	employée	-125.2	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		- 0.038	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		+ 115.3	*
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	- 301.1	*
Caractéristiques relatives au mode de transport			
Distance domicile/lieu de scolarisation (en kilomètres)		+ 21.0	***
Mode de transport utilisé			
Transport scolaire spécifique	transport personnel	- 247.9	ns
	transport collectif traditionnel	+ 289.3	*
	train	- 375.7	ns
Aide financière			
Aucune aide	Aide partielle	- 101.3	ns
Constante		+ 413.8	*
R ²		68.57	

Les élèves dont le père est commerçant, chef d'entreprise ou artisan dépensent significativement moins que les enfants d'ouvriers en transport scolaire (environ 400 francs en moins par an). Plus la famille est nombreuse, plus on dépense par enfant pour le transport scolaire (115 francs de plus par enfant présent dans la famille). Les élèves de milieu rural dépensent un peu moins que les élèves résidant en zone urbaine (300 francs de moins par an).

On observe également, sans surprise que plus le lieu de scolarisation est éloigné du domicile, plus la dépense en transport scolaire est élevée : 22 francs par kilomètre. Les enfants qui utilisent un moyen de transport collectif « traditionnel » dépensent significativement davantage que ceux qui utilisent un moyen de transport scolaire spécifique (près de 300 francs en plus par an). Enfin, le fait de bénéficier d'une prise en charge partielle des frais de transport scolaire ne diminue pas de façon significative la dépense annuelle de la famille ; le niveau de ressources financières des familles n'influence pas, non plus, significativement sur le montant annuel dépensé en matière de transport scolaire.

IV. Les dépenses de restauration scolaire

Comme les transports scolaires, les pratiques en matière de restauration scolaire ont déjà fait l'objet d'une première analyse dans le rapport intermédiaire : nous reprenons ci-dessous synthétiquement les principaux résultats de cette analyse sur la population d'origine (plus nombreuse que la population finale). Nous présentons ensuite l'analyse des dépenses de restauration scolaire engagées par les familles de l'échantillon final.

4.1 Les pratiques

Plus de 62% des élèves de l'échantillon d'origine ne déjeunent pas à la maison : soit qu'ils sont demi-pensionnaires ou internes ou bien encore qu'ils prennent leur repas ailleurs que dans leur établissement scolaire, 4,5% d'entre eux cependant alternent les repas au domicile familial et au restaurant scolaire.

Ceux qui déjeunent régulièrement chez eux sont pour moitié (53%) des élèves du primaire, pour un tiers des collégiens et 12% d'entre eux sont lycéens. La très grande majorité des élèves habitant des zones rurales isolées déjeunent en dehors de leur domicile (83%), alors qu'ils ne sont que 41% dans ce cas parmi les élèves de ZUS et 38% parmi ceux habitant une ville moyenne (entre 20 et 100 000 habitants) (tableau 25 ci-dessous).

Nous avons estimé la probabilité d'utiliser les services de la restauration scolaire en fonction de différents facteurs¹³ : ce modèle explique 62,7 % de cette probabilité, ses résultats sont présentés dans le tableau de la page suivante.

La probabilité de déjeuner à l'école est significativement plus forte pour les lycéens et pour les collégiens (respectivement + 16 et + 6%) que pour les élèves du primaire.

Pour ce qui est de la zone de résidence, seules trois modalités présentent des effets significatifs : les élèves résidant en périphérie d'un pôle rural, ceux habitant en ZUS et ceux habitant dans une ville entre 20 et 100 000 habitants ont une probabilité moins forte que les élèves des zones rurales isolées de déjeuner à l'école (respectivement -13, - 24 et - 30%).

13 .Ce modèle n'a été estimé que sur la partie de l'échantillon qui déclare soit déjeuner régulièrement à leur domicile, soit être demi-pensionnaire ou interne régulier, soit 1 597 élèves sur 1 731 au total (ont été exclus, les non réponses, les élèves qui déclarent un autre mode de restauration et ceux qui alternent repas au domicile et à l'école).

Par ailleurs on observe, sans surprise, que les enfants dont la mère travaille ont une probabilité plus forte de déjeuner à l'école que ceux dont la mère est au foyer (+ 18% à + 20% selon le temps de travail) et que plus ils habitent loin de l'école, plus cette probabilité augmente également (5% pour 1 kilomètre).

Enfin, toutes choses égales par ailleurs, le niveau de ressources financières des familles exerce également un impact significativement positif, même s'il est assez faible (0,5% pour 10000 F de ressources financières supplémentaires).

Variables explicatives		Probabilité pour un élève d'utiliser la restauration scolaire	
référence	active	Probabilité marginale	Significativité
Niveau de scolarisation			
école primaire	collège	0,06	*
	lycée	0,16	***
Zones géographiques			
rural isolé	périph pôle rural	-0,13	*
	pôle rural	-0,11	ns
	ZUS	-0,24	**
	banlieues hors ZUS	-0,11	ns
	ville 20/100000 hab	-0,30	***
	ville 100 000 hab	-0,07	ns
	grande ville	-0,002	ns
Sit. professionnelle de la mère			
sans activité	activité à tps plein	0,20	***
	activité à tps partiel	0,18	***
Nationalité de la mère			
française	étrangère	-0,10	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)			
		-0,008	ns
Distance (en kilomètres)			
		0,05	***
Revenus (en KF)			
		0,00005	**
Constante		-0,83	
D de Somer		0.627	

4.2 La contribution financière familiale

Nous avons pu étudier la contribution financière des familles en matière de restauration scolaire sur la population des 439 élèves pour lesquels nous disposons des trois carnets de compte.

Dans l'ensemble de cette population, plus de 73% des élèves ne déjeunent pas à la maison (internat, demi-pension ou autre solution), 10% d'entre eux alternent repas à domicile et restauration scolaire (74% d'entre eux sont surtout des élèves de l'école primaire qui pratiquent cette fréquentation occasionnelle de la restauration scolaire).

Ces sont les lycéens qui sont les plus nombreux à utiliser les services de restauration scolaire (plus de 80% d'entre eux), puis les élèves de l'école élémentaire et les collégiens

(respectivement 70 et 68%), enfin plus de la moitié des élèves de maternelle déjeunent également en dehors du domicile familial. Ce sont les élèves scolarisés en primaire qui sont également les plus nombreux à déjeuner en dehors du domicile familial mais ailleurs qu'à la cantine, chez une nourrice le plus souvent (15% des élèves de maternelle et 7% des élèves d'école élémentaire).

Le montant annuel des dépenses des familiales de restauration scolaire

Le montant annuel des dépenses de restauration scolaire a été obtenu, pour chaque élève, en additionnant les sommes déclarées dans les trois carnets de compte.

Dans l'échantillon, dix élèves ont déclaré percevoir une aide spécifique pour la restauration scolaire : celle-ci provient soit de la mairie (pour les deux élèves du primaire concernés), soit du fond social cantine (pour trois élèves), soit du fond social lycéen (pour deux élèves), les trois autres élèves ne reçoivent pas d'aide financière directe mais déclarent une réduction sur le prix de la demi-pension. Il se peut d'ailleurs que ces derniers cas soit en fait plus nombreux dans l'échantillon, mais cela ne nous a pas été systématiquement signalé dans la mesure où, dans les carnets de compte, nous ne demandions de reporter uniquement les aides perçues financièrement par les familles.

Pour les élèves recevant une aide financière directe pour ce poste de dépenses, nous avons déduit le montant de cette aide du total des dépenses déclarées par la famille.

Sur l'ensemble des élèves qui déclarent déjeuner, au moins occasionnellement, en dehors du domicile familial seuls 5% d'entre eux n'ont déclaré aucune somme correspondante dans les carnets de compte. Parmi ces non réponses sont inclus les dix élèves internes de l'échantillon pour lesquels nous n'avons pas pu dissocier les dépenses relatives à la demi-pension de celles relatives à l'hébergement (car il s'agit d'une somme globale) : ils ne sont donc pas pris en compte dans les analyses qui suivent. Par ailleurs, vu le faible effectif de ces élèves internes dans l'échantillon, nous n'avons pas pu conduire d'analyse spécifique des coûts d'internat.

Sur l'ensemble des 300 élèves qui ont déclaré des dépenses de restauration scolaire, le montant annuel de cette dépense se distribue entre 77 et 5962 francs, cette extrême variété peut surprendre mais il faut rappeler que l'on prend en compte aussi bien des fréquentations occasionnelles (quelques jours seulement dans l'année) que les fréquentations très régulières (tous les jours de l'année scolaire). On constate d'ailleurs que ***si la moyenne de l'ensemble de l'échantillon s'établit à 1720 francs, elle n'est que de 519 francs sur la sous population d'élèves qui déclarent ne fréquenter qu'occasionnellement les services de restauration scolaire alors qu'elle s'élève à près de 2000 francs (1958 francs exactement) pour les usagers réguliers.***

Pour donner une idée du coût maximum d'un repas en restauration scolaire dans notre échantillon on peut calculer, sur la base de la somme annuelle la plus importante, un prix de revient en divisant celle-ci par 140 jours (temps approximativement maximum de fréquentation, établi sur la base de 35 semaines de classe et 4 repas par semaine), on aboutit à un montant de 42,6 francs. Il faut noter cependant que cette estimation est assez imparfaite dans la mesure où il se peut que dans l'échantillon nous ayons, en fait, des coûts de revient de repas plus élevés¹⁴ : le fait que les familles reportent seulement les sommes globales

14 . Une famille nous a, par exemple, indiqué un prix de 52.5 francs le repas.

acquittées au mois, au trimestre ou à l'année ne nous permet pas d'analyser la variété du coût des repas dans l'échantillon.

Le tableau ci-après présente les caractéristiques de la distribution du montant annuel des dépenses de restauration scolaire pour chaque niveau de scolarisation. On constate que les montants moyens sont progressifs selon le niveau de scolarisation mais ces moyennes sont difficilement comparables, en l'état, dans la mesure où elles recouvrent des pratiques différentes : plus de fréquentation occasionnelle en maternelle, par exemple, qu'au lycée.

	Dépenses de restauration scolaire sur l'année scolaire (en francs)		
	minimum	maximum	moyenne
Ecole maternelle (20 élèves)	114.0	2568.0	1221.4
Ecole élémentaire (95 élèves)	90.0	5962.0	1522.1
Collège (109 élèves)	77.0	4654.0	1780.6
Lycée (76 élèves)	100.0	4950.0	2031.8
Total (300 élèves)	77.0	5962.0	1720.5

Pour tenter d'expliquer la variété de cette dépense annuelle de restauration scolaire, nous avons estimé un modèle (dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-après) dans lequel nous avons introduit trois groupes de variables explicatives : le niveau de scolarisation, les caractéristiques familiales et les caractéristiques relatives au mode de restauration scolaire.

Le niveau de scolarisation n'explique, à lui seul, que 4% de la variété du montant annuel des dépenses en restauration scolaire, les caractéristiques de familles 7% et celles relatives au mode restauration scolaire 24%, *ensemble ces variables expliquent un peu plus de 30% de la variété du montant annuel de la dépense en restauration scolaire.*

Toutes choses égales par ailleurs, le niveau de scolarisation ne présente pas d'impact significatif sur le montant annuel de cette dépense. On notera, sans surprise, que *les élèves qui déclarent fréquenter régulièrement le service de restauration scolaire ont une dépense annuelle très supérieure à ceux qui ne l'utilisent qu'occasionnellement* (plus de 1390 francs en plus environ), *c'est aussi le cas de ceux qui déclarent utiliser un autre mode de restauration le midi* (+ 719 francs). A noter à propos de ces derniers, que comparés aux élèves qui déclarent fréquenter régulièrement le service de restauration scolaire¹⁵, il s'avère qu'ils dépensent significativement moins (- 670 francs à l'année) : il est difficile cependant de savoir ceci est dû au fait que ce mode de restauration alternatif (chez une nourrice) revient moins cher que la restauration scolaire ou si c'est parce que cette pratique correspond à une utilisation moins fréquente de ce service.

15 . lorsqu'on met la modalité « fréquentation régulière » en référence dans le modèle

Variables explicatives		Montant annuel des dépenses de restauration scolaire (300 élèves)	
référence	active	Coef.	Sign.
Niveau de scolarisation			
Ecole	école élémentaire	+ 164.5	ns
Maternelle	collège	+ 129.2	ns
	lycée	+ 329.8	ns
Caractéristiques des familles			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
Ouvrier	agriculteur	- 627.8	ns
	com., artisan, chef d'ent.	- 263.2	ns
	prof.lib/cadre sup	- 410.1	ns
	prof. intermédiaire	- 191.2	ns
	employé	+ 255.7	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
prof. libérale	agricultrice	+ 233.2	ns
cadre supérieur	com. artisan, chef d'ent.	+ 150.7	ns
	ouvrière	- 1.3	ns
	prof. intermédiaire	+ 61.6	ns
	employée	- 276.5	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		+ 0.190	*
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		+ 61.9	ns
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	+ 303.7	**
Caractéristiques relatives au mode de restauration			
Fréquentation			
rest. Scolaire occasionnelle	rest. scolaire régulière	+ 1390.3	***
	autre mode restauration	+ 719.6	*
Aide financière			
aucune	aide	- 356.4	ns
Constante		- 107.9	ns
R ²		30.58	

Plus le niveau de ressources financières de la famille est élevée, plus la dépense annuelle en restauration scolaire l'est aussi (+ 19 francs par tranche de 10 000 F annuel de ressources). Ce résultat peut s'interpréter de deux façons complémentaires.

On peut penser que la pratique de facturation de certains services de restauration en fonction du quotient familial¹⁶ et le fait d'avoir déduit le montant des aides financières du montant total des dépenses des familles ayant reçu une aide a comme conséquence que la restauration scolaire revient plus cher aux enfants dont les familles sont plus aisées.

On peut penser également que ce résultat traduit celui trouvé dans le modèle décrivant la probabilité pour un enfant de fréquenter la restauration scolaire (voir plus haut) : plus les familles sont aisées, plus la probabilité pour que leurs enfants utilisent ce service augmente et donc plus leur dépense annuelle dans ce domaine est élevée. On notera cependant que, dans ce modèle, l'intensité de la fréquentation est déjà contrôlée par la variable « fréquentation

16 . nous ne disposons pas de ce renseignement pour chaque enfant de l'échantillon mais l'on sait qu'il existe une assez grande variété des pratiques en la matière

régulière/occasionnelle » . c'est pourquoi, dans l'état des données dont nous disposons il est assez difficile de trancher vraiment entre ces deux types d'interprétation.

La même double analyse peut être conduite à propos de l'effet de la zone de résidence sur le montant des dépenses de restauration scolaire : *les élèves qui résident en milieu rural dépensent, en effet, significativement davantage que les élèves urbains* (environ 300 francs en plus par an). Il se peut qu'ils dépensent plus parce qu'ils utilisent davantage ce service que les élèves urbains, mais il se peut également que ce service revienne plus cher aux familles en milieu rural (coût de revient du repas plus cher, compte tenu des effectifs moins importants).

Comme pour l'effet du niveau de ressources financières de la famille, les données dont nous disposons dans cette étude ne nous permettent pas de trancher entre ces deux interprétations possibles.

Notons enfin que le fait d'avoir bénéficié d'une aide financière pour la restauration scolaire ne présente pas d'impact significatif sur le montant annuel de la dépense, remarquons cependant que le faible effectif d'élèves concernés est sans doute en partie responsable de ce résultat.

V. Les contributions des familles pour les activités scolaires "exceptionnelles"

Dans les trois carnets de compte nous avons rencontré un certain nombre de dépenses enregistrées par les familles qui correspondent à diverses contributions demandées par les établissements scolaires pour aider au financement de différentes activités pédagogiques à caractère « exceptionnel ».

Dans l'ensemble de l'échantillon et à l'échelle d'une année scolaire, ces activités sont fort diverses, il n'est pas très aisé de les regrouper, à priori, en telle ou telle catégorie. Si certaines de ces dépenses sont très bien identifiables (participation pour un séjour linguistique, pour un voyage scolaire de fin d'année ...) d'autres sont plus diffuses tout au long de l'année bien que facilement rattachable à une activité pédagogique particulière (visite d'un musée, entrée pour un spectacle ...), d'autres enfin correspondent à des contributions financières de nature encore plus diverse, relatives à la vie scolaire en général (participations financières pour des tombolas, kermesse, calendriers, photos de classe ...).

Nous avons choisi de les présenter l'ensemble de ces contributions financières pour activités scolaires « exceptionnelles » en trois ensemble distincts :

- ✓ d'une part ce qui relève des séjours longs (comprenant au moins une nuit) en distinguant les classes transplantées, des séjours à l'étranger à caractère linguistique

- ✓ d'autre part ce qui relève des activités et sorties pédagogiques à la journée : spectacles ou visites, y compris les voyages scolaires de fin d'année

- ✓ enfin, nous avons regroupé dans une catégorie moins homogène l'ensemble des autres contributions financières demandées aux familles.

5.1 Les classes transplantées et séjours linguistiques

Au sujet de ces activités, nous disposons en plus de la participation financière, enregistrée dans les carnets de comptes, de renseignements complémentaires apportés par les familles dans une fiche particulière : durée du séjour en jours, distance approximative du lieu de séjour, organisateur du séjour. Il faut noter que ce dernier renseignement n'est pas exploitable: nous avons en effet obtenu un grand nombre de non réponses à ce sujet et même lorsque les enquêteurs (notamment dans l'enquête sur la deuxième année) sollicitaient les parents à ce sujet la plupart d'entre eux étaient très démunis et finissaient par répondre que le séjour était organisé « par l'école ».

Sur l'ensemble des séjours que nous avons identifiés nous avons regroupé sous le terme de « classe transplantée » tous ceux qui étaient explicitement intitulés comme tels par les familles et ceux qui, de notre point de vue, s'en rapprochaient : c'est le cas notamment dans le secondaire où l'on utilise plus rarement ce terme mais où l'on trouve néanmoins des séjours le plus souvent à caractère sportif, de type « séjour au ski », ou « stage de plein air ».

De la même façon, nous avons regroupé sous le terme de voyage linguistique tous les séjours repérés comme tels par les familles mais aussi tous les voyages de plusieurs jours à l'étranger à caractère moins spécifiquement linguistique se déroulant le plus souvent dans le cadre d'échanges culturels (jumelages de communes ou de clubs de foyer socio-culturels)¹⁷.

Le nombre de séjours et leur durée

Sur les 439 élèves de l'échantillon, **10% d'entre eux ont participé à une classe transplantée et 11% à un séjour linguistique** (un seul élève a participé à deux séjours de ce type). **C'est au collège que ce type de séjours concernent le plus d'élèves : plus du quart en ont bénéficié**, il s'agit surtout de séjours linguistiques (20% d'élèves contre 8 % en classe transplantée), **un cinquième des lycéens ont également bénéficié de ce type de séjours**, très majoritairement des séjours linguistiques (17% contre 5% en autre séjour), enfin **18% des élèves d'école élémentaire ont participé à une classe transplantée** et un seul élève de maternelle.

On constatera que **la durée des séjours est en moyenne plus élevée quand il s'agit de séjours linguistiques que dans le cas des classes transplantées** (8 jours contre 5) et **qu'en moyenne c'est au collège que l'on part le plus longtemps**. Dans l'ensemble **64 % des séjours linguistiques durent une semaine au plus, 60% des classes transplantées n'excèdent pas 5 jours**.

Les séjours linguistiques concernés se sont déroulés entre 400 et 6000 kilomètres (Etats Unis et Canada) de l'établissement scolaire, la moyenne s'élève à 1300 km environ, elle est un peu plus élevée pour les séjours des lycéens que pour ceux des collégiens (1700 km contre 1100 km). **Les classes transplantées se déroulent elles, plus près de l'établissement scolaire : entre 18 et 1000 kilomètre dans l'ensemble, la moyenne s'établissant à 340 km environ** et étant moins élevée à l'école élémentaire (200 km environ) que dans le secondaire (500 km environ pour les séjours de collégiens et lycéens).

17 . Exemples trouvés dans l'échantillon de jumelages avec le Maroc et le Bénin.

	Classes transplantées		Séjours linguistiques		Total des séjours
	% d'élèves ¹⁸ concernés	Durée moyenne ¹⁹	% d'élèves concernés	Durée moyenne	% d'élèves concernés
Ecole maternelle (35 élèves)	2.8%	4	0	0	2.8%
Ecole élémentaire (130 élèves)	18.5%	5 mini : 3 maxi : 7	0	0	18.5%
Collège (163 élèves)	7.9%	6 mini : 4 maxi : 9	19.6%	7 mini : 1 maxi : 18	27.6%
Lycée (105 élèves)	4.8%	4 mini : 2 maxi : 6	17.1%	9 mini : 2 maxi : 20	22%
Total (433 élèves)	9.9%	5 mini : 2 maxi : 9	11.5%	8 mini : 2 maxi : 20	21.2%

Le coût des séjours

Pour établir la contribution financière des familles pour ces séjours, nous avons additionné les sommes reportées par les familles à ce sujet dans les trois carnets de compte : nous avons pris en compte à la fois la participation financière demandée par les établissements scolaires aux familles et les coûts afférents à ce type de séjours (achat d'équipement spécifique ou frais de passeport, par exemple).

Cependant ces coûts « annexes » relatifs à ces séjours sont assez peu nombreux dans l'échantillon et leur montant assez faible²⁰, de sorte que l'on peut considérer que le coût de revient de ce type de séjour pour les familles est composé pour la grande majorité d'entre elles et pour la part la plus importante de son montant de la contribution financière demandée par les enseignants.

Signalons que pour les séjours linguistiques notamment, le paiement des familles est très souvent échelonné, quelque fois même depuis la rentrée²¹, c'est moins souvent le cas pour les classes transplantées mais on trouve également cette pratique, notamment à l'école élémentaire.

Dans l'ensemble des 92 élèves concernés par ce type de séjours, **près de 10% d'entre eux ont bénéficié d'une aide financière pour ce séjour** (9 élèves exactement) : six pour des séjours linguistiques d'un montant de 270F à 1 400 F, trois pour des classes transplantées, de 100 à 337 F. **Ces aides proviennent, dans huit des neuf cas, de comités d'entreprises**, l'un des élèves a bénéficié d'une aide provenant de l'établissement scolaire («foyer du lycée»). Nous avons déduit le montant de ces aides du total des sommes versées par les familles de ces neuf élèves.

18 . cela ne concerne en fait qu'un seul élève de maternelle

19 . en jours, pour la maternelle il s'agit de la durée du séjour du seul enfant concerné

20 . On trouve une dizaine d'élèves concernés par ces coûts annexes et seul l'un d'entre eux correspond à une somme importante (plus de 1000 F) qui correspond à l'achat d'une tenue vestimentaire de ski, les autres coûts n'excèdent pas 500 F et sont constitués par divers petites dépenses administratives, d'argent de poche ou de carte de téléphone.

21 . nous avons en effet trouvé quelques sommes relatives à ces séjours dans le 1^{er} carnet de compte

Le tableau ci-dessous présente la moyenne des coûts de revient de ces séjours pour les familles des élèves concernés, par niveau de scolarisation, coût total du séjour et coût à la journée (obtenu en divisant la somme totale par la durée du séjour déclaré). A ce propos, compte tenu de la faiblesse des effectifs concernés, il convient de prendre ces chiffres avec prudence : ces moyennes n'ont une valeur qu'informatrice, relative à l'échantillon, et ne peuvent être considérées comme représentatives de ce type de séjours dans l'ensemble des établissements français.

Le coût moyen total des séjours de classes transplantées se distribue entre 150 francs (à l'école élémentaire) et 3300 francs (au collège pour une classe de neige de 9 jours), la moyenne s'établissant à près de 900 francs sachant qu'elle est plus élevée au collège qu'aux autres niveaux (1300 francs environ au total et 225 francs à la journée).

Coûts moyens des séjours ²² (en francs)	Classes transplantées		Séjours linguistiques	
	Coût moyen total ²³	Coût moyen journée	Coût moyen total	Coût moyen journée
Ecole maternelle	300.0 (1 élève)	75.0		
Ecole élémentaire	644.4 mini : 150.0 maxi : 1750.0 (21 élèves)	115.8 mini : 50.0 maxi : 233.0		
Collège	1306.1 mini : 550.0 maxi : 3300.0 (11 élèves)	224.7 mini : 91.7 maxi : 366.7	1418.1 mini : 50.0 maxi : 6303.0 (32 élèves)	210.2 mini : 50.0 maxi : 460.0
Lycée	867.0 mini : 310.0 maxi : 2000.0 (2 élèves)	106.6 mini : 58.3 maxi : 155.0	1578.9 mini : 200.0 maxi : 4595.0 (18 élèves)	210.7 mini : 32.0 maxi : 656.4
Total	862.4 mini : 150.0 maxi : 3300.0 (43 élèves)	148.3 mini : 50.0 maxi : 366.7	1475.9 mini : 50.0 maxi : 6303.0 (50 élèves)	210.4 mini : 50.0 maxi : 656.4

Les séjours linguistiques présentent des coûts de revient pour les familles tout à fait comparables au collège et au lycée : il se distribuent entre 50 francs (voyage à la journée en Allemagne pour un collégien jurassien) et 6303 francs (séjour d'une collégienne de deux semaines aux Etats Unis), la moyenne s'établissant à environ 1 500 francs au total et à 210 francs à la journée.

Compte tenu de la faiblesse des effectifs concernés pour chacune de ces activités nous n'avons pu conduire d'analyse multivariée de la variété des dépenses supportées par les familles à ce sujet.

22 . Ces moyennes n'ont une valeur qu'informatrice, relative à l'échantillon, compte tenu de la faiblesse des effectifs elles ne peuvent être considérées comme représentatives de ce type de séjours dans l'ensemble des établissements français

23 . il s'agit du coût du séjour du seul enfant concerné

5.2 Les sorties et activités pédagogiques ponctuelles

Il s'agit ici, de décrire les dépenses des familles relatives à un ensemble d'activités le plus souvent à caractère culturel qui nécessitent quelquefois de se déplacer (visite d'une exposition, d'un musée ...), peuvent faire appel à des interventions de professionnels (spectacles sur place à l'école, par exemple en maternelle) et sont de courte durée, au plus une journée (dans le cas des voyages scolaires²⁴), mais dans la plupart des cas sur une partie seulement de la journée. La contribution financière des familles est alors demandée soit pour financer le transport, soit l'activité en elle-même, soit les deux.

Dans les carnets de compte étaient enregistrées à ce propos les sommes demandées par l'établissement scolaire aux familles (le plus souvent c'est une somme globale) et dans la fiche complémentaire de renseignements et notamment pour les voyages scolaires à la journée, la distance approximative.

Sur l'ensemble de l'année scolaire, près de la moitié des élèves (44%) ont participé à au moins une activité de ce type : c'est à l'école élémentaire et au collège que cette pratique est la plus répandue dans l'échantillon (respectivement 50 et 48.5% des élèves), les élèves de la maternelle sont un peu plus du tiers à être sollicités et les lycéens un peu moins d'un tiers.

Ces activités ont donné lieu à un déplacement dans 90% des cas, qui va de quelques kilomètres (le minimum se situant à 3) à plusieurs centaines (900 kilomètres au maximum pour un voyage scolaire), la moyenne s'établissant à 150 kilomètres et s'accroissant avec le niveau de scolarisation : 30 km en maternelle²⁵, 86 kilomètres à l'école élémentaire

Certains de ces élèves ont été sollicités à plusieurs reprises dans l'année mais cela reste assez minoritaire : 92% d'entre eux ne l'ont été qu'une seule fois, le maximum atteint étant de 4 fois, par un seul élève. Pour ceux qui ont participé financièrement à plusieurs de ces activités nous avons additionné les sommes correspondantes pour obtenir un montant annuel de cette participation.

Nous ne disposons des données concernant les coûts de ces activités que pour 152 élèves sur les 190 élèves ayant déclaré avoir participé à une activité au moins. Certaines familles ont sans doute trouvé que certaines dépenses étaient négligeables et ne les ont pas reporté dans les carnets de compte, d'autres n'ont reporté les dépenses que pour une seule de ces activités, d'autres encore ont globalisé les sommes. Le tableau de la page suivante présente la distribution de la somme annuelle totale, par enfant, relative à ces dépenses.

Sur l'ensemble des 152 élèves concernés le montant annuel de cette dépense se distribue entre 5 et 720 francs (qui correspond à l'élève ayant cumulé quatre dépenses de ce type au cours de l'année). On constate que le montant moyen annuel alloué à ces activités est progressif selon le niveau de scolarisation de 40 francs environ en maternelle à 170 francs au lycée, les moyennes du collège et de l'école élémentaire étant très proches (un peu plus de 100 francs).

24 . dans les cas où un voyage scolaire de fin d'année se déroule sur plusieurs jours (exemple : voyage de fin d'année de trois jours à Paris), nous l'avons regroupé avec les classes transplantées.

25 . cette moyenne n'est cependant établie sur la base de 4 enfants seulement pour lesquels nous disposions de ce renseignement

Montant moyen annuel de la contribution familiale pour les activités et sorties pédagogiques	
Ecole maternelle (8 élèves)	40.6 mini : 20 maxi : 80.0
Ecole élémentaire (49 élèves)	112.8 mini : 5.0 maxi : 700.0
Collège (69 élèves)	116.1 mini : 5.0 maxi : 720.0
Lycée (26 élèves)	170.3 mini : 10.0 maxi : 700.0
Total (152 élèves)	140.7 mini : 5.0 maxi : 720.0

Au delà de ces moyennes, nous avons estimé un modèle tentant de rendre compte de la variété du montant annuel de ces dépenses par les variables dont nous disposons dans cette étude : niveau de scolarisation, niveau de ressources financières et zone géographique de résidence de la famille.

Variables explicatives		Montant annuel de la contribution familiale pour les activités et sorties pédagogiques (152 élèves)	
référence	active	Coef.	Sign.
Niveau de scolarisation			
école	collège	+ 53.8	*
primaire ²⁶	lycée	+ 69.3	*
Caractéristiques des familles			
Ressources financières de la famille (en KF)		+ 0.013	ns
Zone géographique de résidence			
périphérie pôle rural	pôle rural	+ 44.3	ns
	ZUS	- 1.2	ns
	banlieues hors ZUS	- 1.7	ns
	ville 20/100000 hab	- 50.9	ns
	ville 100 000 hab	+ 41.3	ns
	grande ville	+ 170.4	*
Constante		+ 74.5	ns
R ²		10.87	

Ce modèle n'explique que 11% de la variété de ce montant annuel ce qui, au vu des variables mobilisées, n'est guère étonnant : ces activités étant mises en place par les établissements scolaires, on peut penser que ce sont surtout des facteurs propres à ceux-ci qui déterminent l'offre de ces activités aux familles ainsi que le montant de la contribution financière demandée plutôt que les caractéristiques de la famille elle-même, sauf à ce qu'il y ait une modulation des contributions demandées aux familles en fonction de leur revenus ce qui ne

26 . Compte tenu du faible nombre d'élèves de maternelle concerné par ces dépenses (8), nous les avons intégré en référence avec les élèves de l'école élémentaire.

semble pas être le cas ici puisque le niveau de ressources financières ne joue pas significativement sur le montant annuel de ces dépenses.

Nous n'avons pas pu intégrer, ici, les données concernant la distance établissement scolaire/lieu de l'activité car nous ne disposons pas de cette donnée pour un nombre suffisant d'élèves. Il reste que *le niveau de scolarisation présente un effet significatif : plus on s'élève dans la scolarité, plus la contribution financière des familles pour les activités et sorties pédagogiques s'accroît*, même si cet effet reste modéré (+ 53 francs pour un élève de collège par rapport à un élève de l'école primaire, plus 70 francs environ pour un lycéen).

D'autre part on constate que les élèves habitant une grande ville, dépensent significativement davantage que ceux habitant à la périphérie des pôles ruraux pour ces activités, c'est la seule modalité de la zone de résidence de la famille qui présente un impact significatif.

Il se peut que ce résultat recouvre en fait plusieurs phénomènes. D'une part on peut penser que l'offre est plus importante en sorties pédagogiques dans une grande ville qu'en milieu rural : nous avons estimé un modèle complémentaire expliquant la probabilité, pour un élève, de participer à une activité de ce type mais la zone géographique ne présente pas d'impact significatif. Il se peut alors que ce soit le coût des activités, en lui-même, qui soit plus élevé dans une grande ville qu'en milieu rural mais cette explication reste imparfaite dans la mesure où l'on intègre, ici également, des voyages qui nécessitent des déplacements même depuis une grande ville. Il reste donc, en l'état, difficile d'interpréter un tel résultat (signalons cependant que seuls cinq élèves habitant dans une grande ville sont présents dans l'échantillon, ils ont dépensé entre 20 et 540 francs pour ces activités).

5.3 Les autres contributions financières demandées aux familles

Nous avons regroupé, ensemble, les autres contributions financières des familles, plus ponctuelles et plus diffuses dont nous n'avons connaissance qu'à travers la dénomination attribuée, par la famille, à la dépense dans les carnets de compte. Il s'agit pour la plupart de participations financières à diverses manifestations festives de l'école : tombolas, lotos, kermesse, fête de l'école, ainsi que des participations à diverses ventes organisées dans le cadre scolaire, celles qui apparaissent le plus souvent sont la vente de calendriers, de photos de classe ou de productions diverses (objets réalisés par les élèves en technologie, par exemple).

Là encore il est assez difficile et imprudent d'essayer de décrire plus finement ces contributions financières « annexes » car même si les consignes des carnets de compte les encourageaient à le faire et si les enquêteurs leur ont rappelé au cours de l'année, il n'est pas certain que toutes les familles aient réellement consigné ces dépenses, certaines d'entre elles les ayant considéré comme négligeables. Il faut donc prendre les données qui suivent avec toutes les précautions qui s'impose dans pareil cas.

Nous avons recueilli ce type de dépenses pour 31% des élèves : ce sont les élèves de maternelle qui sont les plus nombreux à être concernés par ce type de contributions (presque la moitié d'entre eux), les élèves de l'école élémentaire et les collégiens sont concernés de façon à peu près semblable (respectivement 35 et 32%) tandis que seulement 17% des lycéens ont acquitté de telles sommes.

En moyenne, *la contribution annuelle familiale s'élève dans l'échantillon à près de 68 francs*, elle est *un peu plus élevée en maternelle* (85 francs) *et à l'école élémentaire* (82 francs environ), *un peu moins en collège et lycée* (respectivement 55 et 52 francs). La contribution la plus faible est de 10 francs, la plus forte de 300 francs et correspond à l'achat d'une photo de classe et à la location d'un déguisement pour un même élève de l'école élémentaire : seuls quatre élèves ont contribué pour plus de 200 francs annuels.

Nous avons estimé un modèle expliquant la variété de ce montant annuel par le niveau de scolarisation, le niveau de ressources financières des familles et la zone géographique de résidence. Ce modèle présente, comme le précédent, un faible pouvoir explicatif (8%), *seul le niveau de scolarisation présente un impact significatif : les élèves scolarisés en maternelle et en école élémentaires dépensent un peu plus que les lycéens* (respectivement + 33 et + 30 francs).